Report on Operations Under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

1997

Prepared by:
International Trade and Finance Branch
March 1998

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Copies of this report, published annually by the
Department of Finance, may be obtained from the:

Distribution Centre
Department of Finance
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0G5
Telephone: (613) 995-2855
Facsimile: (613) 996-0518

Also available on the Internet at
http://www.fin.gc.ca/

Cette publication est également disponible en français.

102-04380/

TABLE OF CONTENTS

Introduction 5

Managing Canada's Interests 6

Operational Priorities 8

Key Developments in 1997 11

Transitional Impact of the Bank's Operations 15

Political Aspects of the Bank's Mandate 20

Environmental Aspects of the Bank's Mandate 20

Challenges Ahead 22

Annexes

1. The Bank's Financial Activities 24
2. EBRD – Canadian-Sponsored Projects Approved in 1997 26
3. Doing Business with the EBRD 27
4. EBRD Membership 29

INTRODUCTION

The European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) was established in 1991. Its aim is to foster the transition towards open, market-oriented economies in Central and Eastern Europe, as well as in the successor republics of the Soviet Union, and to promote private and entrepreneurial initiative in countries which are committed to the fundamental principles of multi-party democracy, pluralism and a market economy.

The EBRD functions as a development bank, much in the same way that the World Bank and other regional development banks operate. However, the EBRD is distinctive in three areas. The first characteristic is the EBRD's overriding focus on the private sector. Its Charter stipulates that not less than 60 per cent of its financing commitments should be directed either to private sector enterprises or to state-owned enterprises implementing a program to achieve private ownership and control. Second, the EBRD's mandate gives it a particular focus on the promotion of democratic institutions and human rights in its countries of operation. Finally, the EBRD is explicitly committed to promoting environmental protection and restoration.

The Bank seeks to help its 26 countries of operation to implement structural and sectoral economic reforms, taking into account the particular needs of countries at different stages in the transition process. In particular, its activities focus on private sector development, including the strengthening of financial institutions and legal systems, and the development of infrastructure needed to support the private sector. The EBRD has 60 members (58 countries, the European Community and the European Investment Bank).

Canada is the eighth largest shareholder, following the other Group of Seven (G-7) countries and the Russian Federation. Our formal participation is authorized under the *European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act* which was promulgated in February 1991. Article 7 of the Act states that:

> "The Minister [of Finance] shall cause to be laid before each House of Parliament by March 31 of each year or, if that House is not then sitting, on any of the thirty days next thereafter that it is sitting, a report of operations for the previous calendar year, containing a general summary of all actions taken under the authority of this Act, including their sustainable development aspects within the meaning of Article 2 of the Agreement, and their human right aspects."

This report responds to this requirement and reviews the activities and operations of the Bank for the year 1997.

MANAGING CANADA'S INTERESTS

The highest authority in the Bank is the Board of Governors. Member countries are represented by a Governor and an Alternate Governor. The Honourable Paul Martin, Minister of Finance, is the Canadian Governor and Donald Campbell, Deputy Minister of Foreign Affairs is the Alternate Governor.

The Board of Directors is responsible for the general operations of the Bank. The Board is composed of 23 members, of which four are non-European members. Canada is the third largest non-European shareholder, after the United States and Japan, and by virtue of its share has the right to elect its own Director. Canada also represents Morocco at the Bank. The Canadian Director is Patrice Muller, who succeeded John Coleman. Tom MacDonald, Minister (Economic/Commercial) in the Canadian High Commission in London, is the non-resident Alternate Director who represents Canada in the absence of the Canadian Director.

Within the Canadian government, responsibility for oversight of the EBRD's activities resides with the International Finance and Economic Analysis Division of the Department of Finance. In consultation with the Department of Foreign Affairs and International Trade, the Department of Finance regularly reviews the Bank's policy papers and proposed country programs and provides advice to the Canadian Director.

Canada's Voting Record

Canada and other shareholders typically raise concerns and questions about specific Bank operations before they get to the Board. As a result, decisions at the Board are generally taken by consensus without a formal vote. Nevertheless, the Canadian Director:

- voted against the basic 5.3-per-cent salary increase for all Vice Presidents and additional adjustments to the salaries of two Vice Presidents in June 1997. He opposed the proposed salary increase on the grounds that these salaries should be based on levels comparable to those of similar positions in other multilateral institutions;
- abstained on the DM 100 million loan to Krono-Wood Spolka z.o.o. because of the low transition impact of this project involving a foreign sponsor establishing a greenfield operation in Poland which is an advanced transition economy; and
- abstained on the Staff Compensation and Benefits Proposals in December 1997 since the package proposed a significant real increase in already high staff salaries and Canada is against real wage increases.

Canada has continued to advocate increased EBRD activity in Ukraine and other countries in lower or intermediate stages of transition, in line with the Bank's graduation policy. Canada has supported the development within the Bank of a "wholesale" approach to activities under which the Bank channels financing to small and medium enterprises (SMEs) through lines of credit or equity investments in local banks and other financial intermediaries in its countries of operation.

Canada has also argued that the Bank cannot relax its efforts to expand the share of its private sector operations. The Canadian Director has frequently spoken in the Board about the need to achieve a 60/40 ratio in its private/public sector activities in all countries of operation and on the importance of the Bank's charter requirement that member countries be committed to market reform and multi-party democracy.

With respect to its own contributions to the EBRD, Canada continued to play a leading role in the adoption of zero real growth budgets for 1997 and 1998, and the introduction of higher provisioning against sovereign risk. The Canadian Director chaired the EBRD Board's critical Financial and Operations Policies Committee until August 1997 and, as Chair, had a strong impact on the development of the EBRD's financial policies and operational priorities.

Canadian Commercial Interests at the EBRD

The EBRD offers a wide variety of opportunities for Canadian businesses. One of the tasks of the Canadian Office is to make Canadian business people aware of investment opportunities, explain how the Bank's contracting works, and ensure that all contracts are awarded in a transparent and fair manner.

Four Canadian-sponsored projects were approved by the EBRD Board of Directors in 1997, representing EBRD financial commitments of up to US$197.5 million. (The aggregate size of the four projects is US$530.9 million.) In fact, during 1997, EBRD Directors approved more financing for Canadian-sponsored projects than in the previous five years combined. A description of each of the four Canadian-sponsored projects is given in Annex 2.

A growing area of opportunity is the Bank's private sector financing operations. There are currently a substantial number of projects involving Canadian companies that are making their way through the Bank's pipeline. Most of these are in areas of traditional Canadian strength – e.g. oil and gas, power and agribusiness. Canada has also continued its strong record of success in consultancy services.

Promoting Canada's Interests

Members of the Canadian office made seven visits to Canada in 1997 to meet with business people, conduct seminars, speak at conferences and consult with government officials. The Director and Alternate Director also visited Romania, Ukraine and Russia to further Canadian interests in the region. In addition, a Director's assistant provided a briefing on Canadian commercial interests in the EBRD at a meeting in Frankfurt, Germany of Canadian trade commissioners which was organized by the Department of Foreign Affairs and International Trade.

Canadians are also well represented on EBRD staff. At the end of 1997, Canadians accounted for 3.4 per cent of the Bank's professional positions, in line with Canada's 3.4-per-cent share of the institution's capital. It is noteworthy that Canadians lead the country team for the Baltics/Belarus (this team was abolished in January 1998 and merged with the Poland team) and head the Bank's resident offices in Kiev and Minsk.

OPERATIONAL PRIORITIES

Although the Bank shares many characteristics with other multilateral development banks, it has certain unique features. One of these is the explicit link between its financing operations and civil and political rights in the countries of operation. This two-pronged mandate is enshrined in the Bank's founding charter and differentiates its purpose and character from that of other international financial institutions. The Bank's operations are guided by (a) sound banking practices, (b) the requirement that individual projects advance the transition to a market economy, (c) the principle that EBRD financing catalyzes and *does not displace* private sources of capital, and (d) the requirement that EBRD projects have a positive environmental impact.

In promoting economic transformation in its countries of operation, the Bank's main role is to act as a catalyst for increased flows of financing to the private sector. The capital requirements of these countries cannot be fully met by official multilateral and bilateral sources of financing, and many foreign private investors remain hesitant to invest in the region. By providing an umbrella under which wider funding for private sector investment in Central and Eastern Europe and regions of the former Soviet Union can be assembled, the EBRD plays a catalytic role in mobilizing capital.

Indeed, the projects of the Bank serve a dual purpose. They are intended not only to directly support the transition from a command to a market economy in countries of operation, but also to create a demonstration effect to attract foreign and domestic investors. Like the International Finance Corporation (IFC), the Bank is required to operate on a strictly commercial basis and to attract companies to invest in unfamiliar countries through financially viable projects, not through subsidies.

Financial Highlights

- In 1997, the Bank achieved a net profit of ECU[1] 16.1 million (C$25.3 million) after provisions, three times that of ECU 4.9 million (C$7.7 million) a year earlier.
- The Bank almost doubled its provisions against losses to ECU 178 million (C$279 million) in 1997, not because of a worsening portfolio, but reflecting the strong growth in commitments and disbursements, as well as the new general provisioning for sovereign exposures.
- Last year, 76 per cent of signed projects and 80 per cent of approved projects were in the private sector.
- Equity investments accounted for 19 per cent of the value of all approved projects, and the Bank used a number of new investment funds to better target small and medium-sized companies.
- After six years of operation, the Bank has approved projects worth ECU 15.6 billion (C$24.5 billion). The Bank is fully operational in each of its 26 countries of operation.
- The Bank expects the annual level of its commitments to rise steadily from ECU 2.3 billion (C$3.5 billion) in 1997 to more than ECU 2.7 billion (C$4.2 billion) in 2001.
- The doubling of the Bank's capital to ECU 20 billion (C$31.4 billion), which became effective in April, will ensure the Bank's continued strong contribution to the transition process.

[1] The ECU is the standard unit of account for the EBRD's operations. It represents a weighted basket of 11 European currencies. At the end of 1997, the exchange rate was ECU 1 = C$1.57015.

Nevertheless, there remain many countries and sectors that continue to receive limited attention from investors. Almost 70 per cent of the US$61 billion of foreign direct investment in EBRD clients since 1989 went to just four countries – the Czech Republic, Hungary, Poland and the Russian Federation. At one extreme, FYR Macedonia received a scant US$65 million in foreign direct investment over this period, compared to US$15.3 billion invested in Hungary at the other extreme. Part of the EBRD's mission is to help narrow these differences by signalling to investors those activities within its countries of operation which provide good potential for investment.

The Bank almost always acts with partners – such as banks and local and international companies – in financing a project loan and, typically, puts up no more than 35 per cent of the capital required. At the end of 1997, the EBRD had approved loans and investments totalling ECU 13.9 billion (C$21.8 billion) which, in turn, supported projects with an overall value of ECU 25 billion (C$39 billion). As the scale of these figures illustrate, the EBRD has now become a key financial institution in this part of the world.

Over the years, the Bank has undertaken a number of structural reforms to fulfil its mandate. It has streamlined procedures and expanded partnerships with other institutions in financial and other sectors in pursuit of its goal of strengthening the private sector in its countries of operation.

The Bank has also extended its streamlined approach to industrial sectors, by establishing "multi-project facilities" with various corporations. By initiating such "package deals", it is able to support a broad range of projects, some of which might otherwise have been too small for the EBRD to undertake. In addition, the Bank is working actively with local and regional banks, providing them with funds and guaranteeing their loans. In turn, this increases financing for many small and medium-sized enterprises. In addition to the financing the EBRD provides to financial intermediaries for onward lending to SMEs, it is also developing a series of venture capital funds (there are now more than 10) to help address the critical needs of SMEs for more venture capital.

KEY DEVELOPMENTS IN 1997

In 1997, the Bank continued to focus on developing more projects in more countries. It broadened its private sector emphasis and sharply increased its loan and equity investment portfolio. Its target of ECU 2.2 billion (C$3.5 billion) in new commitments was exceeded as commitments reached ECU 2.3 billion (C$3.6 billion) for 108 new projects. The cumulative value of signed projects at the end of 1997 stood at ECU 10.3 billion (C$16.1 billion) with cumulative disbursements reaching ECU 4.6 billion (C$7.2 billion).

In the past year, the Bank continued to step up its geographic diversification, shifting the focus from the reform-minded states of Central Europe towards more challenging countries in Eastern Europe and the former Soviet Union. Commitments in five countries – the Czech Republic, Hungary, Poland, Romania and Slovakia – accounted for 25 per cent of the EBRD's signed commitments for loans and equity investments in 1997, compared to 50 per cent at the end of 1994.

At the end of 1997, the Bank had approved and signed projects in all its 26 countries of operation; in addition, it had signed 36 regional projects.

EBRD Operational Indicators

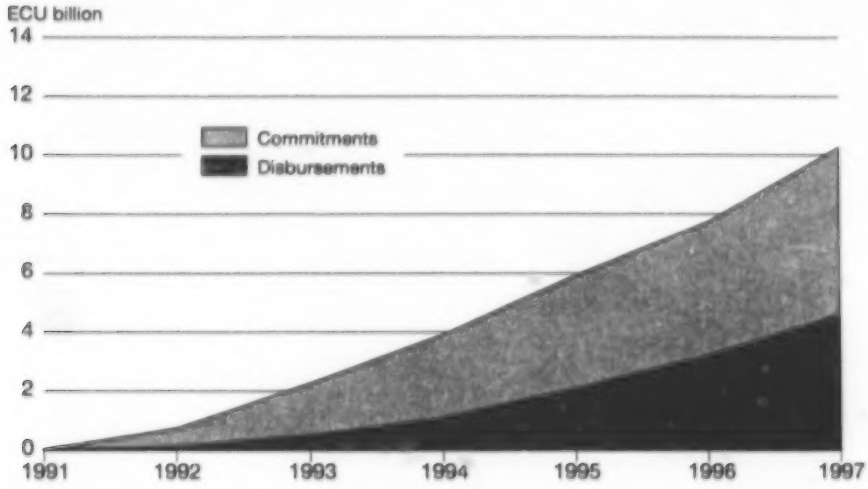

A country's financial sector is critical to the future development of its broader private sector and, as such, is a key focus for Bank activities. The Bank is developing equity stakes in a number of financial institutions in its countries of operation with a view to improving the quality of their financial services and the degree of competition within their financial sectors. In 1997, the Bank signed 52 agreements to finance financial sector activities valued at ECU 477 million (C$749 million). The Bank also committed a further ECU 855 million (C$1.3 billion) to the transport, telecommunications and energy sectors.

The international banking community sees the Bank as an attractive partner. To date, more than 115 international banks have participated in EBRD programs supporting private sector projects. The EBRD also organized more than 300 technical co-operation projects in 1997 worth ECU 103 million (C$162 million), which facilitated investment and lending operations by providing much-needed financing for project preparation and implementation.

Increase in the Bank's Capital Stock

The doubling of the Bank's capital to ECU 20 billion (C$31 billion), which was approved by Governors at the 1996 annual meeting in Sofia, became effective in April 1997. At the end of 1997, about 85 per cent of the capital increase had been subscribed. The increase in capital, which marked an historic moment for the EBRD, is expected to provide sufficient resources to respond to growing demands in the Bank's countries of operation without further infusions of capital.

Canada deposited its instrument of subscription in November 1996 and subscribed to 34,000 additional shares – i.e. 3.4 per cent of the total. This will require a total paid-in capital investment of US$97.2 million (C$139 million) to be paid over the 1998-2005 period. This capital represents a government asset and, as such, has no impact on the deficit.

Administrative Efficiency and Cost-Effectiveness

In 1997, the Bank's administrative spending was frozen in real terms for a fourth straight year. This was achieved through strict budgetary control, increased cost recovery and cost-saving measures, such as the continued subletting of several floors of the headquarters building.

The Bank's efforts at productivity enhancement have been commendable. In 1997, productivity continued to increase as both commitments and projects under implementation rose sharply while other costs remained flat.

Productivity Gains

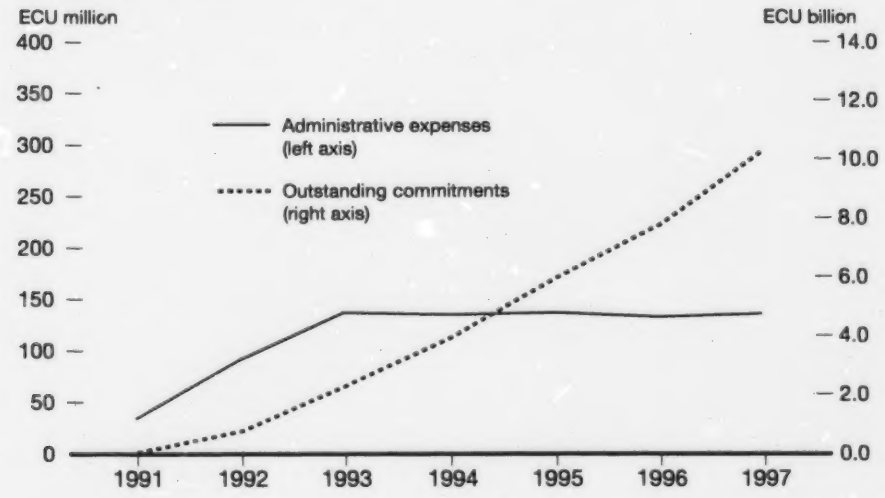

Zero-Base Budgeting Initiative

In March 1997, management launched a zero-base budgeting (ZBB) initiative which reviewed the Bank's work processes and procedures in order to identify ways of further increasing productivity and enhancing revenue to help offset the increase in costs that is anticipated as the Bank's portfolio continues to grow.

The ZBB is a commitment to greater efficiency in the future. The review made a number of recommendations, which are expected to direct more resources to priority areas such as project monitoring by streamlining activities in departments. The ZBB initiative has contributed to both reducing the preparation time and number of bureaucratic steps to approve a project.

Changes in Presidency

In June, Jacques de Larosière announced that, for personal reasons, he would not seek re-election upon completion of his four-year term ending in September 1997. However, at the request of Philippe Maystadt, Minister of Finance of Belgium and Chairman of the Bank's Board of Governors, he agreed to stay on until January 1998 to ensure an orderly succession.

Mr. de Larosière has made an outstanding contribution to the EBRD. Under his stewardship, the Bank's international standing has been fully restored. In addition, the Bank has actively increased its lending and investment activities in the private sector and broadened the geographical spread of its operations in the less advanced countries of the region.

As of end of February, no successor has been proposed by the European shareholders who hold the majority of votes. Until a new President is elected, Charles Frank, who succeeded to Ron Freeman as First Vice President (Banking), will be the Acting President.

Changes to the Provisioning Policy

The Bank's risk management policies are intended to ensure that adequate levels of provisions and reserves are maintained relative to the potential losses in the Bank's portfolio of loans, equity investments and guarantees. In 1997, the Bank made considerable progress in this area as it doubled its loss provisions.

The decision to revise its provisioning policy brought the Bank into line with practices in other multilateral development banks as it introduced a uniform general provision of 3 per cent against outstanding sovereign risk exposures.

The implementation alone of the new provisioning against sovereign risk resulted in an increase in provisions of more than ECU 50 million. In addition, the Bank has made considerable progress towards its reserve target of 10 per cent for disbursed loans and 25 per cent for disbursed equity investments. A challenge for the institution is to achieve, as quickly as possible, these reserve levels while at the same time expanding its operations in higher-risk transition economies. Canada has continued to encourage the Bank to pursue these objectives aggressively.

Information on Procurement Data

In its 1996 Annual Report, for the first time, the Bank released information on procurement activities related to its public sector operations. The Canadian government welcomed this development after having consistently urged Bank management to improve its information on procurement.

Canada will continue to press for similar information on the Bank's private sector projects. Canada will also encourage Canadian companies to bid on EBRD projects and provide strong support through its Director's office to Canadian suppliers and consultants.

Transitional Impact of the Bank's Operations

In November, the Bank issued its fourth Transition Report reviewing the process of transition in each of its countries of operation. The Report's key summary statistics are provided in Table 1. The Report argues that a new phase of transition has begun in the countries of Eastern Europe, the Baltics and the Commonwealth of Independent States (CIS). After strong progress in liberalizing markets, privatizing state enterprises and stabilizing prices, the challenge ahead is to create the institutions, policies and practices that generate high, sustained growth in market economies.

The Report shows that those countries that have reformed more vigorously have recovered from recession more rapidly and attracted greater private capital inflows. To launch themselves on a path of rapid sustained growth, these economies now need to enhance the effectiveness of institutions that support the market and reduce their legacies of bureaucratic interference and corruption which undermine investment and competition.

The Report also observes that the region as a whole is expected to grow in 1997 for the first time since the beginning of transition, although growth rates will vary signficantly by country. While the return of growth has brought with it rising confidence and capital inflows, it has also resulted in rapidly deteriorating external balances. The sustainability of current accounts is a matter that will need to receive increasing attention from policymakers.

The Report focuses particular attention on enterprise performance and long-term growth. It examines which measures are needed to sustain and accelerate growth, and the long-term prospects of countries in the region. The Report's key message is that governments should establish policies, institutions and practices that allow competition to develop and market-oriented enterprises to flourish.

The Report identifies reasons for optimism and for pessimism in the long-term growth prospects in the region. Genuine restructuring has the potential to generate large productivity gains that could fuel rapid growth, particularly in view of the highly skilled workforces in the region. The main reason for pessimism lies in the weakness of the institutions, policies and practices which are required to underpin a well-functioning market economy.

Highlights of Macroeconomic Performance

The region as a whole experienced its first year of real gross domestic product (GDP) growth, with a projected increase of 1.7 per cent in 1997, as recent declines in Russia finally came to an end. Total GDP for the region is now estimated to be about US$1 trillion. Real growth in 1998 is projected to accelerate to 3.5 per cent.

Inflation has continued to fall in most countries, but developments this year highlight the fragility of the macroeconomic position in many countries. In most CIS countries, fiscal revenue performance continues to deteriorate.

External deficits have risen sharply in most countries as growth is increasingly driven by the recovery in household consumption and enterprise investment demand. Almost half the countries of the region have current account deficits in excess of 7 per cent of GDP.

A growing supply of foreign, mostly private, capital inflows has financed part of the expansion in domestic demand. While capital inflows reflect growing confidence, they can pose risks of excessive exchange rate appreciation and macroeconomic volatility. Domestic financial systems intermediate much of the capital inflow and it is essential that they be strengthened and closely regulated and supervised.

In several countries, the combination of wage increases and real exchange rate appreciation exceeded productivity growth for the first time in 1996, pointing to a potential loss of competitiveness in international markets. Continued enterprise restructuring and the efficient provision of services, such as infrastructure, will be crucial to maintaining competitiveness in the future.

Private Sector Development in the Russian Federation

At the beginning of 1997, the private sector accounted for about 70 per cent of GDP, 60 per cent of employment and almost 75 per cent of investments. The main source of the expansion of the private sector remains the privatization process and the contraction of the state sector. The number of wholly state-owned enterprises was reduced to 88,000 from 205,000 in 1992. Since mid-1997, private sector activity has been reinvigorated by the adoption of a new law on privatization.

The creation of new enterprises continues to lag behind the pace seen in the Central European countries. Moreover, new businesses are operating in the informal economy. Private sector development remains particularly problematic in the agricultural sector as the Duma continues to stall legislation, which would enable the sale of agricultural land.

Foreign participation in privatization and subsequent share transactions continue to be restricted. In the most important strategic enterprises, mostly in the energy sectors, foreigners are allowed a maximum 15 per cent of company shares. Special restrictions also apply to the financial sector and the Duma intends to further tighten restrictions in a wide range of sectors by amending the Law on Foreign Investment. At the beginning of 1997, foreigners owned less than 2 per cent of Russia's medium-sized and large enterprises.

Table 1

Progress in Transition in Central and Eastern Europe and the Former Soviet Union

Countries	Population mid-1995 (million)	Private sector share of GDP (mid-1997) (%)	Enterprises			Markets and Trade			Financial Institutions	
			Large-scale privatization	Small-scale privatization	Governance & restructuring	Price liberalization	Trade and foreign exchange system	Competition policy	Banking reform & interest rate liberalization	Securities markets & non-bank financial institutions
Albania	3.2	75	2	4	2	3	4	2	2	2⁻
Armenia	3.7	55	3	3	2	3	4	2	2⁺	1
Azerbaijan	7.5	40	2	3	2	3	2⁺	1	2	1
Belarus	10.4	20	1	2	1	3	1	2	1	2
Bulgaria	8.4	50	3	3	2⁺	3	4	2	3⁻	2
Croatia	4.8	55	3	4⁺	3⁻	3	4	2	3⁻	2⁺
Czech Republic	10.3	75	4	4⁺	3	3	4⁺	3	3	3
Estonia	1.5	70	4	4⁺	3	3	4	3⁻	3⁺	3
FYR Macedonia	2.1	50	3	4	2	3	4	1	3	1
Georgia	5.4	55	3⁺	4	2	3	4	2	2⁺	1
Hungary	10.3	75	4	4⁺	3	3⁺	4⁺	3	4	3⁺
Kazakhstan	16.8	55	3	3⁺	2	3	4	2	2⁺	2
Kyrgyzstan	4.5	60	3	4	2	3	4	2	3⁻	2
Latvia	2.5	60	3	4	3⁻	3	4	3⁻	3	2⁺
Lithuania	3.7	70	3	4	3⁻	3	4	2⁺	3	2⁺
Moldova	4.4	45	3	3	2	3	4	2	2	2
Poland	38.5	65	3⁺	4⁺	3	3	4⁺	3	3	3⁺
Romania	22.7	60	3⁻	3	2	3	4	2	3⁻	2
Russian Federation	148.4	70	3⁺	4	2	3	4	2⁺	2⁺	3
Slovak Republic	5.3	75	4	4⁺	3⁻	3	4	3	3⁻	2⁺
Slovenia	2.0	50	3⁺	4⁺	3⁻	3	4⁺	2	3	3
Tajikistan	5.8	20	2	2	1	3⁻	2	1	1	1
Turkmenistan	4.4	25	2	2	2⁻	2	1	1	1	1
Ukraine	51.9	50	2⁺	3⁺	2	3	3	2	2	2
Uzbekistan	22.4	45	3⁻	3	2	3⁻	2⁻	2	2⁻	2

Source: Transition Report (EBRD, November 1997).

The classification of transition indicators uses a scale from 1 to 4, where "1" implies little or no progress with reform and "4" implies a market economy.

Most advanced industrial economies would qualify for the 4⁺ rating for almost all the transition indicators.

The Private Sector Focus of the Bank

The EBRD Agreement requires that the Bank achieve a 60/40 ratio (the so-called "portfolio ratio") in its private/public sector activities, both globally and in individual countries.

The global portfolio ratio was broadly satisfied in 1997 with 67 per cent of the Bank's total commitments linked to private sector activities. Progress in reaching the individual country ratios was mixed. At the end of 1997, these were attained in only eight of the Bank's 26 countries of operation. Armenia is noteworthy in that it has had no private sector commitments to date.

The deadline for meeting the portfolio ratio requirement in individual countries of operation (i.e. five years after the approval of the Bank's first operation in that country) is nearing in a number of countries. The shortfall has been most evident in lower transition economies, where privatization has developed relatively slowly and where the Bank has often been active in developing public infrastructure critical to the development of a strong private sector. Many lower and intermediate transition economies still have relatively small and immature private sectors.

Nevertheless, the portfolio ratio has also been problematic in a number of high transition economies where the private sector is dominated by companies which are often too small to be the focus of direct EBRD operations. In some cases, the Bank is reaching out to SMEs through a wholesale approach involving support for local financial intermediaries which then on-lend to companies too small to be considered for direct EBRD operations. The Bank's challenge remains to expand and broaden its support for private sector operations.

Countries	EBRD cumulative commitments ECU million	Private sector share (%)
Albania	62	50
Armenia	86	0
Azerbaijan	111	9
Belarus	156	23
Bosnia and Herzegovina	49	11
Bulgaria	268	31
Croatia	341	54
Czech Republic	447	68
Estonia	175	61
FYR Macedonia	149	44
Georgia	68	48
Hungary	992	92
Kazakhstan	212	78
Kyrgyzstan	126	48
Latvia	198	52
Lithuania	135	20
Moldova	138	28
Poland	986	87
Romania	1,074	35
Russian Federation	2,556	88
Slovak Republic	369	84
Slovenia	350	50
Tajikistan	9	100
Turkmenistan	132	45
Ukraine	508	55
Uzbekistan	382	51
Regional	179	100
Global ratio	10,257	67

Portfolio Ratio[1] – 1997

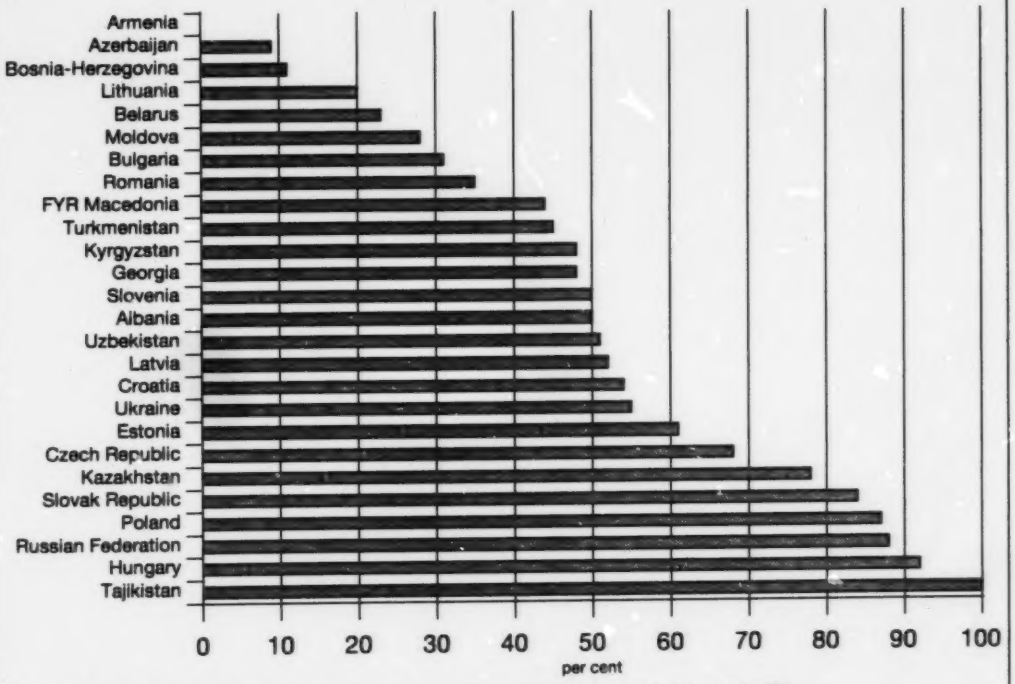

[1] Portfolio ratio is the private sector share of all cumulative commitments at the end of 1997.

POLITICAL ASPECTS OF THE BANK'S MANDATE

The Bank's Articles of Agreement link the successful transition of member countries to market-oriented economies with progress toward democracy and the rule of law. This is a key part of the Bank's mandate.

The Bank takes its political mandate seriously. For each country of operation, the Bank examines the political situation, relying on a team of counsellors who specialize in political analysis. These individuals work very closely with the Council of Europe, the Organization for Security and Co-operation in Europe (OSCE) and the United Nations to reach their political assessments. During their examination of the Bank's "country strategies", the Board of Directors discusses appropriate follow-up activities in light of these evaluations. In certain cases, the Board has considered progress inadequate and has asked the President to formally convey its concerns to the national authorities.

Democracy has strengthened in many countries of operation as the second and third rounds of elections were completed, not only at the national level, but also at the local level. Changes of government have taken place without civil disruption. It is noteworthy that, in line with recent progress in Bosnia and Herzegovina, the Bank has been able to increase its operational activities and help contribute to the peace implementation process.

The Bank has not yet faced a situation where the Board has decided to suspend operations in a member country on political grounds. However, in one case, the Bank has put in place an operational strategy that has resulted in a scaling back of operations in response to a weakening of a government's commitment to market reform and multi-party democracy. Under this strategy, the Bank will no longer fund public sector projects and will limit its activities only to those private sector projects that could be insulated from interventionist government policies until such time as there is positive movement on political reform.

ENVIRONMENTAL ASPECTS OF THE BANK'S MANDATE

The Bank is directed by its statutes to "promote in the full range of its activities environmentally sound and sustainable development". The EBRD applies environmental due diligence to all its investment and technical co-operation operations.

Environmental due diligence requirements vary depending on the nature and location of the project, the potential environmental liabilities or risks associated with past, current or future operations, worker health and safety considerations, and other issues. Investigations are normally undertaken early in the operation cycle in order to allow time to identify environmental concerns, plan mitigation and enhancement measures, and obtain agreement

on actions to be taken prior to Board approval. Environmental conditions, relating to mitigation and enhancement measures and project monitoring, are incorporated into loan agreements.

In 1997, six environmental projects were signed with a total EBRD commitment of more than ECU 180 million (C$280 million). More than 60 environmental analyses, including three environmental impact assessments and 35 environmental audits, were conducted on projects approved by the Board of Directors in 1997. In some cases, analyses and audits were both required.

Countries at more advanced stages of transition, especially those seeking accession to the European Union, are now channelling more resources into investments to improve environmental conditions. In addition, increased attention is being given to improving the provision of essential municipal services, such as district heating, water supply and urban transport, as the availability and quality of these services are critical to underpinning economic development.

The EBRD and Nuclear Safety

Canada and other G-7 countries have been working closely with the EBRD to improve nuclear safety in Central and Eastern European countries and the former Soviet Union. To facilitate this work, Canada has generously contributed to the Nuclear Safety Account (NSA) which the EBRD administers on behalf of the G-7 countries and other contributors. The NSA is used primarily for making essential safety improvements to older generation Soviet-built reactors as part of a comprehensive program for their early decommissioning.

On the Group of Seven's behalf, the Bank has agreed to administer the US$760 million Chernobyl Shelter Fund (CSF) for securing the sarcophagus around the destroyed (by nuclear accident) Unit VI reactor in Ukraine. The G-7 nations have committed US$300 million, of which Canada will contribute US$20 million.

Canada also supports the use of the EBRD's own resources to finance the completion of Soviet-designed nuclear power plants up to Western safety standards. The EBRD applies strict conditions to this support. The completion of these plants must be part of a "least cost" solution to the country's future electricity requirements; the completed plants must fully comply with Western nuclear safety standards; and any resulting increase in nuclear power in upgraded facilities must be offset by the closure of other unsafe nuclear plants.

The Bank is at the forefront of innovation with adapted instruments which, it is hoped, will continue to expand in the future. The Bank has established two special teams which are engaged proactively in the environment: the Municipal and Environmental Infrastructure Team, and the Energy Efficiency Team. The Energy Efficiency Team, for example, has developed commercial mechanisms for implementing energy-saving projects, thus eliminating the need for sovereign credits. Among the most important of these are the energy service companies (ESCOs), which combine technical and financial resources to provide a complete energy efficiency service to their clients. The ESCOs make energy-saving investments in their clients' premises and are repaid from the realized energy savings.

CHALLENGES AHEAD

Over the last four years, the Bank has made considerable progress under the strong leadership of President de Larosière. It is hoped that his successor will continue his excellent work. Given the risky environment in which the Bank must operate, it will need to pay particular attention to protecting its financial viability. Keeping a tight rein on the budget is indispensable. In addition, the Bank should continue to strive to increase productivity, and to reduce overhead costs in order to concentrate resources on key functions. It will also be important to keep and foster its corporate spirit, and to keep the organizational structure as light and flat as possible and not encumber it with unnecessary layers of hierarchy.

Looking ahead, the Bank's success is also dependent on its flexibility and sense of innovation. With a market that is certain to change, the Bank must remain ahead of events and provide the best new products to meet the needs of its clients. It will also be important for the Bank to elaborate and develop its environmental mandate.

Finally, the Bank must continue to contribute to the development of democratic societies, stronger institutions and more transparent governance structures which are essential characteristics of the type of society we all wish to build.

The Bank has now emerged as an important force promoting transition in Central and Eastern Europe and the countries of the former Soviet Union. In the coming years, the demand for its expertise and resources can be expected to continue to increase. In meeting this demand, the EBRD will need to ensure that its operations continue to satisfy the principles of sound banking, ensure that its resources do not substitute for other available financing (i.e. "additional") and continue to support the process of transition. One area of particular attention will be the process of accession by certain of the Bank's countries of operation to the European Union. Accession would be a firm demonstration that transition has been accomplished and support for accession is an operational priority of the Bank. However, the EBRD can only

be involved in projects that support accession to the extent that such support is based firmly on its operating principles of additionality, transition impact and sound banking practices.

The turbulence in international capital markets at the end of 1997 has had a strong impact on the ability of many governments and corporate entities in the Bank's countries of operation to raise financing on a commercial basis Recent events have demonstrated clearly that increased access to commercial financing for many of the EBRD's countries of operation is not a linear development and that the EBRD's additionality will vary according to the market perception of country risk.

Contacting the Office of the Director for Canada

The Canadian Director's Office at the EBRD may be reached at:

Office of the Director for Canada and Morocco
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square, Room 8.15
London, EC2A 2EH
United Kingdom

Patrice Muller, Director	Tel: 44-171-338-6457
Tom MacDonald, Alternate Director[1]	Tel: 44-171-338-6507
Stephen Millar, Director's Assistant[2]	Tel: 44-171-338-6458
John Kur, Director's Assistant[3]	Tel: 44-171-338-6509
Diana Price, Executive Secretary	Tel: 44-171-338-6507
	Fax: 44-171-338-6062
	Internet address: PriceD@ebrd.com

[1] Resident at the Canadian High Commission in London.
[2] Responsible for policy matters.
[3] Responsible for business development and investor liaison.

For More Information on the EBRD

The Bank releases considerable information on its various activities. Bank publications include information guides (e.g., Financing with the EBRD), special reports (e.g., Annual Report, Transition Report), country strategies and assorted fact sheets.

Requests for information can be addressed to:

Publications Desk
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square, London, EC2A 2EH, United Kingdom
(Fax: 44-171-338-7544)

ANNEX 1

The Bank's Financial Activities

The Bank's financial activities are divided into ordinary and special operations depending on the source of funds. Ordinary operations are those financed from the ordinary capital resources of the Bank which comprise subscribed capital, market borrowings and income from loans and investments. Special operations are those financed by "Special Funds" for specially designated purposes that are typically outside the Bank's regular activities. Unlike other regional development banks, however, the EBRD does not operate a concessional or "soft" loan window.

Ordinary Capital Resources

At the end of 1997, the total authorized capital of the Bank was ECU 20 billion (about Cdn$31.4 billion). Canada has subscribed to 3.4 per cent – or ECU 680 million (about Cdn$1.1 billion) – of the Bank's authorized capital. Canadian contributions to the initial capital of ECU 10 billion have been made in U.S. dollars as shown in the table below. Under the initial capital subscription, 30 per cent of ECU 10 billion represented paid-in capital provided in equal annual instalments over five years, half in cash and half in promissory notes. While this represents a non-budgetary expenditure, it does increase the government's borrowing requirements. The remaining 70 per cent of authorized capital is "callable" – i.e. subject to call in the unlikely event that it is required to meet the Bank's financial obligations to bondholders. At the end of 1997, Canada had made the following payments in U.S. dollars:

Year	Notes	Cash	Encashment of notes	Total cash outlay
1991	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1992	11,903,502	11,903,502	3,967,834	15,871,336
1993	11,903,502	11,903,502	7,935,668	19,839,170
1994	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1995	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1996	–	–	7,935,668	7,935,668
1997	–	–	3,967,334	3,967,334
Total	59,517,510	59,517,510	59,517,510	119,034,520

The capital increase of ECU 10 billion became effective on April 3, 1997. Canada's paid-in capital payments will be made in eight equal instalments of US$12,145,331.25 starting in April 1998.

Market Borrowings

At the end of 1997, cumulative borrowings by the Bank totalled ECU 7.4 billion (Cdn$11.6 billion) with an average maturity period of 5.5 years at an average cost of funds of LIBOR minus 47 basis points. Funds have been swapped into floating rate instruments, primarily in U.S. dollars, ECU and deutschemarks.

Standard & Poor's has assigned the Bank a AAA long-term and A-1+ short-term credit rating. Moody's has similarly rated the EBRD long-term bonds triple A.

Special Operations

The EBRD administers a number of bilateral and multilateral concessional funds. Canada has contributed to the following Special Funds:

The Canada Technical Co-operation Fund – The main purpose of this fund is to provide financing to hire Canadian consultants for EBRD projects. Canada has contributed Cdn$7.4 million since it was established in 1992.

Nuclear Safety Account – This facility was established to help finance the closure of the Chernobyl nuclear power plant and to improve safety conditions at nuclear power plants in countries of operation. The NSA functions in parallel with multilateral efforts to achieve broader energy sector reform in the region. Canada has contributed Cdn$19.5 million to the total fund of Cdn$438 million. The NSA was established in 1993.

Chernobyl Shelter Fund – The main purpose of this US$760 million fund is to secure the sarcophagus around the destroyed Unit VI nuclear reactor in Ukraine. Canada has pledged a contribution of US$20 million to be paid over six years starting in 1998.

Russia Small Business Fund (RSBF) – The purpose of this fund is to establish a facility for small business financing and micro-lending in various regions of Russia. Canada has contributed US$6 million toward the US$300 million fund. The RSBF was established in 1993.

ANNEX 2

EBRD – Canadian-Sponsored Projects Approved in 1997

Approval date	Canadian company	Project country	Project name	Type of financing	Total EBRD commitment (ECU million)
July	Telesystem International Wireless Corporation (TIWC)	Romania	MobiFon GSM	Senior debt[1] and quasi-equity	Up to 128.00
November	Consumers Packaging, Inc. (CPI)	Belarus	Elizovo Glass	Senior debt and quasi-equity	Up to 8.45
December	Consumers Packaging, Inc. (CPI)	Ukraine	AD-Zarya Glass	Equity	Up to 11.11
December	Saskatchewan Wheat Pool SWP (SWP) Strait Crossing Inc. and Dessaport International	Poland	Europort Gdansk Grain Terminal	Senior debt	Up to 29.00
Total					Up to 176.56

[1] EDC provided a parallel loan of US$25 million, and CIBC Wood Gundy acted as a co-arranger of the syndicated loan with a participation of US$10 million.

Annex 3

Doing Business with the EBRD

General inquiries about working with the EBRD should be directed to the Office of the Director for Canada or to the Bank's **Communications Department** in London – (tel: 44-171-338-6096; fax: 44-171-448-6690).

Canadian Project Sponsors: Canadian companies interested in potentially sponsoring a project with EBRD are requested to direct initial inquiries either to **Project Inquiries** (tel: 44-171-338-6282 or 44-171-338-6252; fax: 44-171-338-6102) in London or to the Bank's Resident Office in the country of operation. Summaries of EBRD private sector operations can be obtained on the Bank's Internet site: http://www.ebrd.com

Canadian Suppliers of Goods and Works: In its monthly newsletter, *Procurement Opportunities*, the EBRD makes available information on all stages of public sector project development, from the point a project has been identified by the Bank through to its approval. Procurement and co-financing notices and contract awards information are also published in the newsletter. *Procurement Opportunities* can be accessed on the Bank's Internet site (as addressed above), and a hard copy subscription can be obtained for £85 from:

EBRD Subscription Department (*Procurement Opportunities*)
82-84 Peckham Rye
London, SE15 4HB
United Kingdom
Tel: 44-171-639-0333
Fax: 44-171-358-9568

Canadian Consultants: The EBRD's *Procurement Opportunities* newsletter contains technical co-operation notifications, and invitations for expressions of interest for consultancy services, pertaining to both public and private sector projects. The EBRD also makes use of the World Bank's electronic DACON (Data on Consultants) Registration System. Although it is not required for consultants to register with DACON to be eligible for EBRD assignments, it is nonetheless advisable as a useful marketing tool. Requests for DACON registration packages should be sent directly to:

DACON Information Centre
World Bank
1818 H Street
Washington, D.C. 20433, U.S.A.

Individual Canadians: The EBRD maintains a recruitment section on its Internet site, which provides information on specific employment competitions at the Bank as they become available. In general, applications for employment for both permanent positions and summer jobs should be sent to:

Ernst Mahel, Senior Recruitment Advisor
Personnel Department
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square
London, EC2A 2EH
United Kingdom

ANNEX 4

EBRD Membership – As at December 31, 1997

	Share of the Bank's capital (%)		Share of the Bank's capital (%)
European Members		**Countries of Operation**	
Austria	2.28	Albania	0.10
Belgium	2.28	Armenia	0.05
Cyprus	0.10	Azerbaijan	0.05
Denmark	1.20	Belarus	0.20
Finland	1.25	Bosnia and Herzegovina	0.08
France	8.52	Bulgaria	0.79
Germany	8.52	Croatia	0.36
Greece	0.65	Czech Republic	0.85
Iceland	0.10	Estonia	0.10
Ireland	0.30	FYR Macedonia	0.07
Israel	0.65	Georgia	0.10
Italy	4.26	Hungary	0.79
Liechtenstein	0.02	Kazakhstan	0.12
Luxembourg	0.20	Kyrgyzstan	0.05
Malta	0.01	Latvia	0.10
Netherlands	2.48	Lithuania	0.10
Norway	1.25	Moldova	0.10
Portugal	0.42	Poland	1.28
Spain	1.70	Romania	0.48
Sweden	2.28	Russian Federation	4.00
Switzerland	2.28	Slovak Republic	0.43
Turkey	1.15	Slovenia	0.21
United Kingdom	8.52	Tajikistan	0.05
European Community	3.00	Turkmenistan	0.01
European Investment Bank	3.00	Ukraine	0.80
		Uzbekistan	0.21
Non-European Members			
Australia	0.50		
Canada	**3.40**		
Egypt	0.05		
Japan	8.52		
Korea	1.00		
Mexico	0.15		
Morocco	0.05		
New Zealand	0.05		
United States	10.00		

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS EXÉCUTÉES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

1997

Préparé par
la Direction des finances et
du commerce internationaux
Mars 1998

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Le présent rapport est une publication
annuelle du ministère des Finances.

Pour obtenir des exemplaires
supplémentaires, s'adresser au

Centre de distribution
Ministère des Finances
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopie : (613) 996-0518

Également accessible sur Internet à l'adresse
http://www.fin.gc.ca/

This publication is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Gestion des intérêts du Canada 6

Priorités opérationnelles 8

Faits saillants de 1997 11

Contribution à la transition des opérations de la Banque 15

Dimension politique du mandat de la Banque 21

Dimension environnementale du mandat de la Banque 22

Les prochains défis 24

Annexes

1. Activités financières de la Banque 26
2. BERD – Projets parrainés par des entreprises canadiennes et approuvés en 1997 28
3. Pour faire affaire avec la BERD 29
4. Membres de la BERD 31

INTRODUCTION

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été fondée en 1991. Elle a pour mandat de faciliter le passage à une économie de marché dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, de même que dans les républiques de l'ancienne Union soviétique, et de favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays qui s'engagent à respecter les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché.

La BERD partage bon nombre des caractéristiques des autres banques de développement, dont la Banque mondiale et les autres banques de développement régional. Elle se démarque toutefois par trois traits particuliers. D'abord, elle met résolument l'accent sur le secteur privé. Sa charte porte qu'elle doit consacrer au moins 60 p. 100 de ses engagements au secteur privé ou à des entreprises d'État mettant en œuvre un programme de privatisation. Également, le mandat de la BERD accorde une importance particulière à la promotion des institutions démocratiques et des droits de la personne dans les pays d'opérations où elle exerce ses activités. Enfin,la BERD est déterminée à favoriser la protection et la restauration de l'environnement.

La Banque tente d'aider les 26 pays où elle opère à mettre en œuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles, en tenant compte des besoins particuliers dos pays qui en sont à diverses étapes du processus de transition. Ces activités sont axées sur le développement du secteur privé, notamment le renforcement des institutions financières et des systèmes juridiques, ainsi que sur le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. La BERD compte 60 membres (58 pays, la Communauté européenne et la Banque européenne d'investissement).

Le Canada est le huitième membre de la Banque en importance, après les autres pays du Groupe des Sept (G-7) et la Fédération de Russie. Sa participation officielle est autorisée par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (la Loi), promulguée en février 1991. Aux termes de l'article 7 de la Loi :

> « Le ministre [des Finances] fait déposer devant chaque chambre du Parlement, au plus tard le 31 mars ou, si celle-ci ne siège pas, dans les trente jours de séance ultérieurs, un rapport d'activité pour l'année civile précédente contenant un résumé général des opérations effectuées sous le régime de la présente loi, y compris des éléments concernant le développement durable au sens de l'article 2 de l'Accord et les droits de la personne. »

Le présent rapport passe en revue les activités et les opérations de la Banque en 1997.

GESTION DES INTÉRÊTS DU CANADA

L'autorité suprême de la Banque est son Conseil des gouverneurs. Chaque pays membre y est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. L'honorable Paul Martin, ministre des Finances, est le gouverneur du Canada et Donald Campbell, sous-ministre des Affaires étrangères, le gouverneur suppléant.

Le Conseil d'administration est chargé des activités générales de la Banque. Il se compose de 23 membres, dont quatre sont non européens. Le Canada est le troisième actionnaire non européen en importance, après les États-Unis et le Japon, ce qui lui donne le droit d'élire son propre administrateur. Le Canada agit également comme administrateur pour le Maroc. L'administrateur canadien est Patrice Muller, qui a succédé à John Coleman. Tom MacDonald, ministre (Économie et Commerce) au Haut-Commissariat du Canada à Londres, est administrateur suppléant non résident et représente le Canada en l'absence de l'administrateur du Canada.

La surveillance des activités de la BERD est assurée au gouvernement canadien par la Direction des finances et de l'analyse économique internationales du ministère des Finances. Ce ministère, de concert avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, analyse régulièrement les documents d'orientation de la Banque et les programmes proposés par pays, et il conseille l'administrateur canadien.

Les prises de position du Canada

Les préoccupations et questions que suscitent des activités particulières de la Banque sont généralement exprimées par le Canada et les autres actionnaires avant que le Conseil d'administration ne soit saisi du dossier en cause. Aussi les décisions du Conseil se prennent-elles généralement par consensus, sans vote en bonne et due forme. Néanmoins, l'administrateur canadien :

- s'est opposé à la hausse de 5,3 p. 100 de la rémunération de base de tous les vice-présidents et de rajustements additionnels de la rémunération de deux vice-présidents en juin 1997. Il a invoqué comme motif de son opposition le fait que la rémunération accordée aux titulaires de ces postes devait être comparable au traitement offert dans les autres institutions multilatérales;
- s'est abstenu lors du vote relatif au prêt de 100 millions de deutsche marks pour le projet Krono-Wood Spolka z.o.o., parce que ce projet – qui consiste en l'établissement d'une entreprise entièrement nouvelle en Pologne par un parrain étranger – contribuera peu à la transition, l'économie polonaise étant déjà rendue à une étape de transition avancée;
- s'est abstenu lors du vote en décembre 1997 sur les propositions relatives à la rémunération et aux avantages sociaux du personnel, car les mesures proposées se traduisaient par une augmentation réelle du traitement déjà élevé du personnel, ce à quoi s'oppose le Canada.

Conformément à la politique de gradation de la Banque, le Canada a continué de défendre l'intensification des activités de la BERD en Ukraine et dans d'autres pays qui en sont au début ou au milieu de la transition. Le Canada a appuyé l'approche « de gros » de la Banque à l'égard des activités en vertu desquelles elle canalise une aide financière aux PME grâce à des lignes de crédit ou à des prises de participation par des banques locales et d'autres intermédiaires financiers dans les pays d'opérations.

Le Canada a également soutenu que la Banque ne peut relâcher ses efforts en vue d'élargir ses opérations dans le secteur privé. L'administrateur canadien a fréquemment discuté avec le Conseil d'administration de la nécessité d'appliquer un ratio de portefeuille de 60 à 40 à ses activités axées sur le secteur privé et le secteur public, respectivement, dans tous les pays d'opérations, ainsi que de l'importance que revêt l'engagement des pays membres à l'égard de la réforme du marché et de la démocratie pluraliste, comme le stipule la charte de la Banque.

Pour ce qui est de ses propres contributions à la BERD, le Canada a continué de jouer un rôle de chef de file en vue de l'adoption de budgets à croissance réelle zéro pour 1997 et 1998, et de l'augmentation des dotations aux provisions pour risque souverain. L'administrateur canadien a présidé le Comité de la politique financière et des opérations du Conseil de la BERD jusqu'en août 1997, ce qui lui a permis d'exercer une influence sur la définition des politiques financières et des priorités opérationnelles de la Banque.

Intérêts commerciaux canadiens au sein de la BERD

La BERD offre une vaste gamme de débouchés aux entreprises canadiennes. L'une des tâches du Bureau canadien consiste à sensibiliser les milieux d'affaires à ces possibilités, à expliquer le processus d'impartition de la Banque, et à veiller à ce que les contrats soient octroyés d'une façon juste et transparente.

En 1997, quatre projets parrainés par des entreprises canadiennes ont été approuvés par le Conseil d'administration de la BERD, la participation de la Banque totalisant jusqu'à 197,5 millions de dollars américains. (La valeur totale de ces quatre projets se chiffre à 530,9 millions de dollars américains). Au cours de l'année 1997, les fonds consacrés aux projets canadiens approuvés par les administrateurs de la BERD ont été supérieurs au total des cinq années précédentes. Les projets en question sont décrits à l'annexe 2.

Les opérations de financement dans le secteur privé représentent un domaine des plus prometteurs pour la Banque. Celle-ci étudie actuellement un grand nombre de projets auxquels participent des sociétés canadiennes. La plupart visent des domaines d'expertise traditionnelle du Canada, p. ex. le pétrole et le gaz, l'énergie et l'agriculture. Le Canada continue en outre d'obtenir du succès en matière de services de consultation.

La promotion des intérêts du Canada

Les membres du Bureau canadien se sont rendus à sept reprises au Canada en 1997 afin d'y rencontrer des gens d'affaires, d'y animer des séminaires, de prononcer des allocutions lors de conférences ou de consulter des responsables gouvernementaux. L'administrateur et l'administrateur suppléant ont aussi visité la Roumanie, l'Ukraine et la Russie afin de promouvoir les intérêts du Canada dans la région. En outre, un adjoint de l'administrateur a exposé les intérêts commerciaux du Canada dans la BERD lors d'une réunion des délégués commerciaux du Canada, organisée à Francfort, en Allemagne, par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les Canadiens sont également bien représentés à la BERD. À la fin de 1997, 3,4 p. 100 des cadres de la Banque étaient des Canadiens, ce qui correspond à la participation de 3,4 p. 100 du Canada dans le capital de la Banque. Il est à noter que des Canadiens sont à la tête de l'équipe de la région Baltique/Bélarus (équipe abolie en janvier 1998 et intégrée à l'équipe de la Pologne), et qu'ils dirigent les bureaux résidents de la Banque à Kiev et à Minsk.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

Bien que la Banque partage bon nombre des caractéristiques d'autres banques multilatérales de développement, elle possède quelques traits exclusifs, dont le lien explicite entre ses opérations de financement et les droits civils et politiques dans les pays d'opérations. Ce mandat à deux volets est enchâssé dans la charte de la Banque et la différencie des autres institutions financières internationales, au plan tant du but que de la nature. La Banque exerce ses activités conformément aux impératifs suivants : a) elle applique de saines pratiques bancaires; b) chacun de ses projets favorise la transition vers une économie de marché; c) ses activités de financement doivent stimuler l'investissement privé, et non s'y substituer; d) les projets financés par la BERD doivent avoir une incidence positive sur l'environnement.

La Banque a pour rôle principal de favoriser la transformation économique dans les pays d'opérations en faisant fonction de catalyseur en vue d'accroître les fonds accordés au secteur privé. Les besoins financiers de ces pays ne peuvent être entièrement satisfaits par des sources de financement bilatérales et multilatérales officielles, et bon nombre d'investisseurs étrangers privés hésitent à investir dans la région. En offrant une structure générale dans le cadre de laquelle une aide financière accrue peut être constituée pour les investissements du secteur privé dans les pays d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et de certaines régions de l'ancienne Union soviétique, la BERD joue un rôle de catalyseur pour la mobilisation de capitaux.

Les projets de la Banque ont une double utilité. Non seulement appuient-ils directement le passage d'une économie dirigée à une économie de marché dans les pays d'opérations, mais ils donnent également un signal qui permet d'attirer des investisseurs nationaux et étrangers. À l'instar de la Société financière internationale (SFI), la Banque doit exercer ses activités sur une base purement commerciale et attirer au moyen de projets rentables, et non de subventions, des sociétés dans des pays qu'elles ne connaissent pas bien.

Points saillants financiers

- En 1997, la Banque a dégagé un bénéfice net de 16,1 millions d'ECU[1] (25,3 millions de dollars canadiens) après dotations aux provisions, soit trois fois plus que l'année précédente (4,9 millions d'ECU, ou 7,7 millions de dollars canadiens).
- Les dotations aux provisions pour pertes ont presque doublé en 1997, se chiffrant à 178 millions d'ECU (279 millions de dollars canadiens), non en raison d'une détérioration du portefeuille, mais plutôt en raison d'une forte croissance des engagements et des décaissements, et des nouvelles dotations aux provisions générales pour risque souverain.
- L'an dernier, 76 p. 100 des projets signés et 80 p. 100 des projets approuvés émanaient du secteur privé.
- Les prises de participation ont représenté 19 p. 100 de la valeur de tous les projets approuvés, et la Banque a utilisé un certain nombre de nouveaux fonds d'investissement pour mieux cibler les PME.
- Après six ans d'activité, la valeur totale des projets approuvés par la Banque atteint 15,6 milliards d'ECU (24,5 milliards de dollars canadiens). La BERD offre tous ses services dans chacun des 26 pays d'opérations.
- La Banque prévoit que le niveau annuel de ses engagements augmentera de façon soutenue, pour passer de 2,3 milliards d'ECU (3,5 milliards de dollars canadiens) en 1997 à plus de 2,7 milliards d'ECU (4,2 milliards de dollars canadiens) en 2001.
- Grâce au doublement de son capital à 20 milliards d'ECU (31,4 milliards de dollars canadiens) à compter d'avril, la Banque sera en mesure de continuer à concourir grandement au processus de transition.

[1] L'ECU constitue l'unité de compte normalisée pour les activités de la BERD. Il représente un ensemble pondéré de 11 monnaies européennes. À la fin de 1997, un ECU valait 1,57015 dollar canadien.

Néanmoins, bon nombre de pays et de secteurs continuent de susciter un intérêt limité chez les investisseurs. À eux seuls, quatre pays, soit la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Fédération de Russie, se sont partagés près de 70 p. 100 des investissements directs étrangers de 61 milliards de dollars américains effectués chez les clients de la BERD depuis 1989. Au cours de cette période, l'ERY de Macédoine n'a reçu en investissements directs étrangers que 65 millions de dollars américains, comparativement à 15,3 milliards de dollars américains pour la Hongrie, qui se classe au premier rang à ce chapitre. Une partie de la mission de la BERD consiste à atténuer ces écarts en indiquant aux investisseurs les secteurs qui, dans les pays d'opérations, offrent un bon potentiel d'investissement.

La Banque œuvre presque toujours en collaboration avec des partenaires, comme des banques et des sociétés locales et internationales, pour financer les prêts liés à ses projets et, en règle générale, elle ne verse pas plus de 35 p. 100 des capitaux requis. À la fin de 1997, la BERD avait approuvé des prêts et des investissements totalisant 13,9 milliards d'ECU (21,8 milliards de dollars canadiens) qui, à leur tour, appuyaient des projets d'une valeur globale de 25 milliards d'ECU (39 milliards de dollars canadiens). Comme l'indique ces chiffres, la BERD est devenue une institution financière clé dans cette région du monde.

Au fil des ans, la Banque a amorcé un certain nombre de réformes structurelles pour remplir son mandat. Dans le but de renforcer le secteur privé dans les pays d'opérations, elle a rationalisé ses méthodes administratives et conclu des partenariats avec d'autres institutions œuvrant, entre autres, dans le secteur financier.

La Banque a également appliqué cette démarche aux secteurs industriels, en constituant des « mécanismes multiprojets » avec diverses sociétés. En amorçant de tels projets, elle répartit son aide financière de façon plus efficace, ce qui lui permet d'appuyer des projets qui, en raison de leur petite taille, n'auraient peut-être pas été entrepris autrement. La Banque continue en outre de collaborer activement avec les banques locales et régionales, leur fournissant des fonds et garantissant leurs prêts. Cela permet d'accroître indirectement le financement mis à la disposition d'un grand nombre de PME. Outre l'aide qu'elle fournit aux intermédiaires financiers afin qu'elle serve en aval à financer des PME, la Banque est en voie d'instaurer une série de fonds de capital de risque pour répondre au besoin crucial d'accroissement de ce type de ressources pour les PME. On compte maintenant plus de 10 fonds de capital de risque.

FAITS SAILLANTS DE 1997

En 1997, la BERD a continué de chercher à mener un plus grand nombre de projets dans un plus grand nombre de pays. Elle a élargi le champ de ses activités auprès du secteur privé et a fortement augmenté son portefeuille de prêts et de prises de participation. Les nouveaux engagements de la Banque ont atteint 2,3 milliards d'ECU (3,6 milliards de dollars canadiens) pour 108 nouveaux projets, alors que son objectif était de 2,2 milliards d'ECU (3,5 milliards de dollars canadiens). La valeur totale des projets signés à la fin de 1997 se chiffrait à 10,3 milliards d'ECU (16,1 milliards de dollars canadiens), les décaissements cumulés se situant à 4,6 milliards d'ECU (7,2 milliards de dollars canadiens).

Au cours de la dernière année, la Banque a intensifié ses efforts de diversification géographique, son attention passant des pays de l'Europe centrale, où les réformes sont bien engagées, aux cas plus difficiles des pays de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique. Les engagements pris dans cinq pays – la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie – ont représenté 25 p. 100 des engagements signés par la BERD au titre des prêts et des prises de participation en 1997, contre 50 p. 100 à la fin de 1994.

À la fin de 1997, la Banque avait approuvé et signé des projets dans chacun de ses 26 pays d'opérations, et elle avait signé 36 projets régionaux.

Indicateurs sur les opérations de la BERD

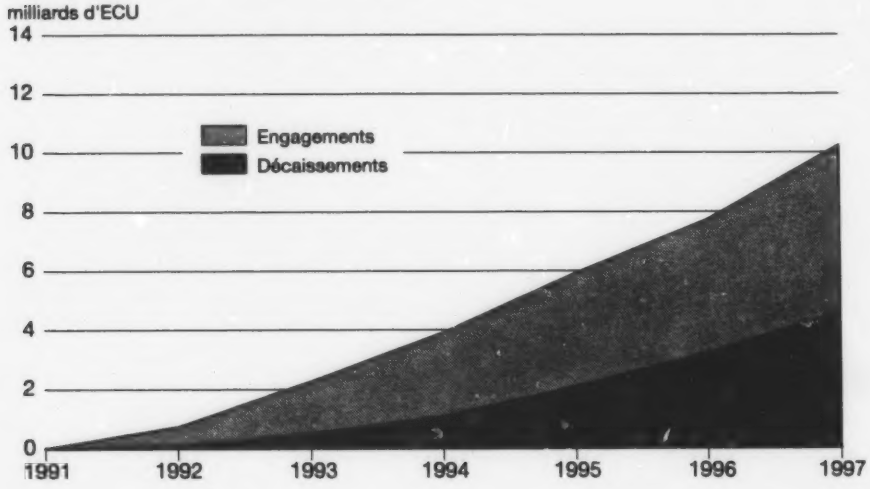

Le secteur financier d'un pays revêt une importance cruciale pour le développement du secteur privé, et il occupe donc une place de premier plan dans les activités de la Banque. Celle-ci est en voie d'accroître ses prises de participation dans un certain nombre d'institutions financières des pays d'opérations, en vue d'améliorer la qualité des services financiers et d'intensifier la concurrence dans ce secteur. En 1997, la Banque a conclu 52 ententes de financement des activités du secteur financier, ententes dont la valeur s'élève à 477 millions d'ECU (749 millions de dollars canadiens). Elle a en outre engagé une somme totale de 855 millions d'ECU (1,3 milliard de dollars canadiens) dans les secteurs des transports, des télécommunications et de l'énergie.

La Banque est considérée comme un partenaire de choix dans les milieux bancaires internationaux. Jusqu'à maintenant, plus de 115 banques internationales ont participé à des programmes de la BERD à l'appui de projets dans le secteur privé. Au cours de l'année écoulée, la Banque a en outre organisé plus de 300 projets de coopération technique d'une valeur de 103 millions d'ECU (162 millions de dollars canadiens); ces projets facilitent les opérations d'investissement et de prêt en fournissant le financement nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets.

Augmentation des dotations en capital de la Banque

Le doublement des dotations en capital de la Banque, qui sont ainsi portées à 20 milliards d'ECU (31 milliards de dollars canadiens), approuvé par le Conseil des gouverneurs lors de son assemblée annuelle à Sofia en 1996, est devenu réalité en avril 1997. À la fin de 1997, environ 85 p. 100 du capital supplémentaire avait été souscrit. Cette augmentation des dotations en capital, qui représente un jalon marquant de l'histoire de la BERD, devrait permettre à cette dernière d'avoir des ressources suffisantes pour répondre à la demande croissante de la part des pays d'opérations sans autre injection de capitaux.

Le Canada a déposé son instrument de souscription en novembre 1996; il a souscrit 34 000 actions supplémentaires, soit 3,4 p. 100 du total, ce qui nécessitera un investissement de capital libéré total de 97,2 millions de dollars américains (139 millions de dollars canadiens) entre 1998 et 2005. Ce capital constitue un actif pour le gouvernement et n'a à ce titre aucune incidence sur le déficit.

Mesures d'efficience et d'économie

En 1997, les dépenses administratives réelles de la Banque n'ont pas augmenté, et ce, pour une quatrième année d'affilée. Ce résultat a pu être atteint grâce à des mesures de contrôle budgétaire rigoureuses et à un renforcement des mesures d'économie et de récupération des coûts, entre autres le maintien de la sous-location de plusieurs étages de l'immeuble abritant le siège social.

Les gains de productivité sont méritoires. En 1997, la productivité a encore augmenté, les engagements et les projets en cours continuant de croître, tandis que les autres coûts demeuraient stables.

Gains de productivité

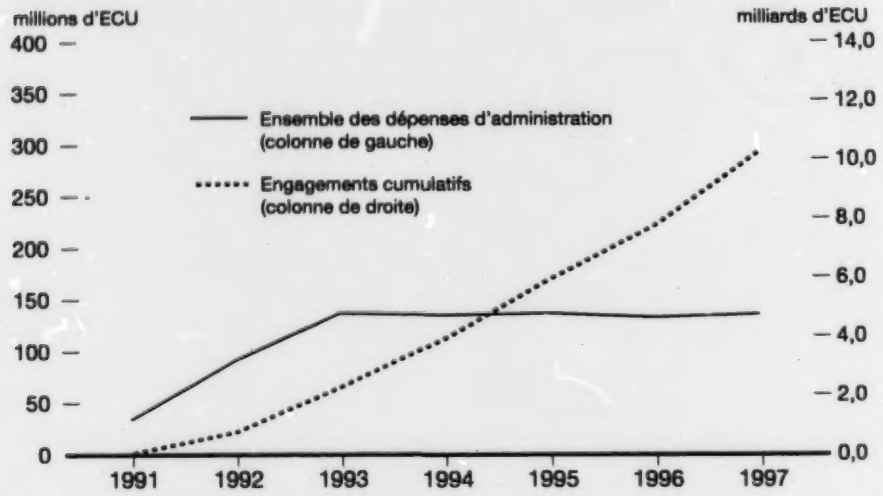

Initiative de budgétisation à base zéro

En mars 1997, la direction a lancé une initiative de budgétisation à base zéro : les processus et procédures de la Banque ont fait l'objet d'un examen, le but étant d'accroître encore la productivité et les recettes, de manière à compenser la hausse anticipée des coûts, qui devrait aller de pair avec la croissance du portefeuille de la BERD.

La budgétisation à base zéro est la concrétisation de l'engagement de la Banque d'accroître son efficience dans l'avenir. L'examen a donné lieu à différentes recommandations visant à affecter plus de ressources aux secteurs prioritaires, comme la surveillance de projets, grâce à une rationalisation des activités des différents départements. L'initiative a permis de réduire à la fois le délai d'élaboration et le nombre d'étapes administratives du processus d'approbation des projets.

Changement à la présidence

En juin, Jacques de Larosière, invoquant des raisons d'ordre personnel, annonçait qu'il ne chercherait pas à être réélu à la fin de son mandat de quatre ans, qui se terminait en septembre 1997. Toutefois, à la demande de Philippe Maystadt, ministre des Finances de la Belgique et président du Conseil des gouverneurs, il a accepté de demeurer en poste jusqu'en janvier 1998 pour faciliter le choix de son remplaçant.

M. de Larosière a fourni un apport précieux à la BERD. Sous sa gouverne, la Banque a affirmé sa position à l'échelon international. En outre, elle a intensifié ses activités de prêt et d'investissement auprès du secteur privé ainsi que ses activités de diversification géographique, notamment dans les pays moins avancés de la région au chapitre de la transition.

À la fin de février, aucun remplaçant n'avait été proposé par les actionnaires européens qui détiennent la majorité des droits de vote. D'ici l'élection d'un nouveau président, Charles Frank, qui a succédé à Ron Freeman à titre de premier vice-président (opérations bancaires), agira à titre de président intérimaire.

Modifications de la politique en matière de provisions

Les politiques de gestion des risques de la Banque visent à ce que des provisions suffisantes soient établies au regard des pertes éventuelles du portefeuille de prêts, de prises de participation et de garanties. La Banque a fait beaucoup de progrès dans ce domaine en 1997 puisqu'elle a doublé ses provisions pour pertes.

Cette décision de revoir sa politique en matière de provisions permet à la Banque d'adopter des pratiques similaires à celles des autres banques multilatérales de développement, notamment avec l'instauration de provisions uniformes de 3 p. 100 pour risque souverain sur le portefeuille existant.

À elles seules, les nouvelles provisions pour risque souverain ont donné lieu à une hausse de plus de 50 millions d'ECU des provisions. La Banque s'est également rapprochée considérablement de son objectif voulant établir à 10 p. 100 les réserves pour les prêts décaissés et à 25 p. 100 les réserves pour les prises de participation déboursées. La Banque doit chercher à atteindre le plus tôt possible le niveau de réserves nécessaire pour assurer son autonomie tout en élargissant ses activités dans les pays en transition où les risques sont plus élevés. Le Canada encourage la Banque à prendre des mesures énergiques pour atteindre ces objectifs.

Données sur les marchés

Pour la première fois, la Banque a publié, dans son rapport annuel de 1996, des données sur les marchés relatifs à ses activités dans le secteur public. Le gouvernement du Canada, qui exerçait des pressions sur la Banque pour qu'elle fournisse de meilleurs renseignements sur les marchés, a bien accueilli cette initiative.

Le Canada continuera de demander à la Banque de fournir des données similaires sur ses projets dans le secteur privé. En outre, il encouragera les sociétés canadiennes à soumissionner des projets parrainés par la BERD, et, par le truchement du bureau de son administrateur, appuiera dans toute la mesure du possible les fournisseurs et les experts-conseils canadiens.

CONTRIBUTION À LA TRANSITION DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

C'est en novembre que la Banque a publié son quatrième rapport faisant le point sur le processus de transition dans chacun des pays d'opérations. Le tableau 1 présente les principales statistiques sommaires du rapport. Selon ce rapport, les pays de l'Europe de l'Est, les pays baltes et les pays membres de la Communauté des États indépendants ont franchi une nouvelle étape de transition. À la suite des progrès enregistrés au chapitre de la libéralisation des marchés, de la privatisation des entreprises d'État et de la stabilisation des prix, il faut maintenant mettre sur pied les institutions, les politiques et les pratiques aptes à assurer la croissance forte et soutenue des économies de marché.

Le rapport indique que les pays qui ont pris les mesures de réforme les plus vigoureuses ont surmonté plus rapidement la récession et ont attiré davantage de capitaux privés. Pour pouvoir connaître rapidement une croissance soutenue, ces économies doivent maintenant améliorer l'efficacité des institutions qui soutiennent le marché et combattre les ingérences administratives et la corruption, qui entravent la concurrence et dissuadent les investisseurs.

Selon le rapport, la région dans son ensemble devrait enregistrer une croissance en 1997, ce qui constituera une première depuis l'amorce du processus de transition – le taux de croissance variera cependant beaucoup d'un pays à l'autre. Si cette nouvelle a fait renaître la confiance et a stimulé les entrées de capitaux, elle a également causé une détérioration rapide des soldes extérieurs. Les décideurs politiques devront se pencher sur la question de l'équilibre de la balance courante.

Le rapport accorde une attention spéciale au rendement des entreprises et à la croissance à long terme. On y examine les mesures nécessaires pour maintenir, puis renforcer, la croissance ainsi que les perspectives à long terme des pays de la région. Le principal message du rapport peut se résumer ainsi : les gouvernements doivent établir des politiques, des institutions et des pratiques qui favoriseront la concurrence et la prospérité des entreprises axées sur le marché.

Le rapport énonce des raisons pouvant inspirer soit l'optimisme, soit le pessimisme, quant aux possibilités de croissance à long terme dans la région. Les initiatives de restructuration peuvent générer des gains de productivité importants, qui en retour peuvent entraîner une croissance rapide, compte tenu notamment de la main-d'œuvre hautement qualifiée que l'on retrouve dans la région. Par contre, les faiblesses observées au niveau des institutions, des politiques et des pratiques essentielles à une économie de marché efficace assombrissent le tableau.

Points saillants de la performance macroéconomique

La région dans son ensemble a enregistré sa première croissance annuelle, son produit intérieur brut (PIB) affichant une hausse de 1,7 p. 100 en 1997, avec la fin des reculs enregistrés récemment en Russie. Le PIB estimatif total de la région est maintenant d'environ 1 billion de dollars américains. La croissance réelle devrait atteindre 3,5 p. 100 en 1998.

L'inflation continue de chuter dans la plupart des pays, mais les événements de l'année illustrent bien la fragilité de bon nombre de pays sur le plan macroéconomique. Le déclin des recettes fiscales se poursuit dans la plupart des pays membres de la communauté des États indépendants.

Les soldes déficitaires des opérations avec l'étranger ont beaucoup augmenté dans la grande majorité des pays, la croissance étant de plus en plus attribuable au redressement de la consommation des ménages et à la demande d'investissements des entreprises. Près de la moitié des pays de la région ont enregistré un déficit de leur balance courante dépassant 7 p. 100 du PIB.

Les entrées de capitaux étrangers, provenant pour la plupart du secteur privé, ont servi à financer en partie la hausse de la demande intérieure. Ces entrées de capitaux sont le reflet d'un regain de confiance, mais elles entraînent une appréciation du taux de change et une plus grande volatilité macroéconomique. La plupart des capitaux transitent par les systèmes financiers, et ceux-ci doivent donc être renforcés ainsi qu'étroitement réglementés et supervisés.

Pour la première fois en 1996, les hausses de salaires combinées à l'appréciation du taux de change ont été supérieures à la croissance de la productivité dans plusieurs pays. Ce phénomène pourrait avoir pour conséquence une baisse de compétitivité sur les marchés internationaux. La poursuite des initiatives de restructuration des entreprises et la prestation efficace de services, notamment sur le plan de l'infrastructure, sont essentielles au maintien de la compétitivité.

Développement du secteur privé dans la Fédération de Russie

Au début de 1997, quelque 70 p. 100 du PIB, 60 p. 100 des emplois et près de 75 p. 100 des investissements étaient imputables au secteur privé. L'expansion du secteur privé s'explique surtout par le processus de privatisation et la réduction de la taille du secteur public. Le nombre d'entreprises qui sont la propriété exclusive de l'État a été ramené à 88 000, contre 205 000 en 1992. Depuis le milieu de 1997, l'adoption d'une nouvelle législation en matière de privatisation a relancé l'activité du secteur privé.

Les entreprises ne sont pas encore créées à un rythme comparable à celui des pays de l'Europe centrale. En outre, les nouvelles entreprises sont actives au sein de l'économie informelle. Le développement du secteur privé est particulièrement difficile dans le secteur de l'agriculture, car la Douma tarde encore à adopter les mesures législatives autorisant la vente de terres agricoles.

La participation étrangère au processus de privatisation et les transactions subséquentes font toujours l'objet de restrictions. Dans le cas des entreprises stratégiques les plus importantes, surtout dans le secteur de l'énergie, au plus 15 p. 100 des actions des sociétés peuvent être détenues par des étrangers. Des restrictions spéciales s'appliquent également au secteur financier, et la Douma prévoit resserrer encore les restrictions dans de nombreux secteurs en modifiant la législation sur les investissements étrangers. Au début de 1997, la participation des étrangers dans les moyennes et les grandes entreprises russes était de moins de 2 p. 100.

Tableau 1

Progrès réalisés dans la transition en Europe centrale et en Europe de l'Est ainsi que dans l'ancienne Union soviétique

Pays	Population au milieu de 1995 (millions)	Part du PIB du secteur privé (milieu de 1997) (%)	Entreprises			Marché et échanges			Institutions financières	
			Privatisation sur une grande échelle	Privatisation sur une petite échelle	Régie et restructuration	Libéralisation des prix	Système du commerce et des changes	Politique de la concurrence	Réforme des banques et libéralisation des taux d'intérêt	Marchés des valeurs mobilières et institutions financières non bancaires
Albanie	3,2	75	2	4	2	3	4	2	2	2 -
Arménie	3,7	55	3	3	2	3	4	2	2 +	1
Azerbaïdjan	7,5	40	2	3	2	3	2 +	1	2	1
Bélarus	10,4	20	1	2	1	3	1	2	1	2
Bulgarie	8,4	50	3	3	2 +	3	4	2	3 -	2
Croatie	4,8	55	3	4 +	3 -	3	4	2	3 -	2 +
République tchèque	10,3	75	4	4 +	3	3	4 +	3	3	3
Estonie	1,5	70	4	4 +	3	3	4	3 -	3 +	3
ERY de Macédoine	2,1	50	3	4	2	3	4	1	3	1
Géorgie	5,4	55	3 +	4	2	3	4	2	2 +	1
Hongrie	10,3	75	4	4 +	3	3 +	4 +	3	4	3 +
Kazakhstan	16,8	55	3	3 +	2	3	4	2	2 +	2
Kirghizistan	4,5	60	3	4	2	3	4	2	3 -	2
Lettonie	2,5	60	3	4	3 -	3	4	3 -	3	2 +
Lituanie	3,7	70	3	4	3 -	3	4	2 +	3	2 +
Moldova	4,4	45	3	3	2	3	4	2	2	2
Pologne	38,5	65	3 +	4 +	3	3	4 +	3	3	3 +
Roumanie	22,7	60	3 -	3	2	3	4	2	3 -	2
Fédération de Russie	148,4	70	3 +	4	2	3	4	2 +	2 +	3
République slovaque	5,3	75	4	4 +	3 -	3	4	3	3 -	2 +
Slovénie	2,0	50	3 +	4 +	3 -	3	4 +	2	3	3
Tadjikistan	5,8	20	2	2	1	3 -	2	1	1	1
Turkménistan	4,4	25	2	2	2 -	2	1	1	1	1
Ukraine	51,9	50	2 +	3 +	2	3	3	2	2	2
Ouzbékistan	22,4	45	3 -	3	2	3 -	2 -	2	2 -	2

Source : Rapport sur la transition (BERD), novembre 1997.
Aux fins du classement des indicateurs de transition, on utilise une échelle de 1 à 4, où le chiffre 1 indique qu'il y a eu peu ou pas de progrès dans les réformes, et où le chiffre 4 indique que le pays a atteint le stade de l'économie de marché. Les pays industrialisés les plus avancés répondraient aux critères leur permettant d'obtenir au classement le chiffre 4+ pour la quasi totalité des indicateurs.

Importance accordée par la Banque au secteur privé

En vertu de ses Statuts, la BERD est tenue de consacrer 60 p. 100 de ses engagements au secteur privé, et 40 p. 100 au secteur public (ce que l'on appelle le « ratio de portefeuille »), tant globalement que dans chaque pays.

Le ratio de portefeuille global a été largement respecté en 1997 puisque 67 p. 100 des engagements de la Banque étaient liés à des activités du secteur privé. Par contre, les ratios par pays ont varié. À la fin de 1997, l'objectif avait été atteint dans seulement huit des 26 pays d'opérations. En outre, les engagements dans le secteur privé étaient nuls en Arménie.

L'échéance fixée pour obtenir le ratio de portefeuille dans les pays d'opérations (c'est-à-dire cinq ans après l'approbation de la première opération par la Banque dans ce pays) approche dans un certain nombre de pays. L'écart est le plus marqué dans les pays qui sont moins avancés au chapitre de la transition, c'est-à-dire là où la privatisation est lente et où la Banque a souvent participé à l'établissement de l'infrastructure publique essentielle au développement d'un secteur privé vigoureux. Dans les pays où la transition n'est pas encore très avancée, le secteur privé est encore relativement restreint et peu développé.

Le ratio de portefeuille a également posé un problème dans certains pays où la transition est bien avancée, là où le secteur privé est dominé par des sociétés qui sont souvent de trop petite taille pour bénéficier de l'aide directe de la BERD. Dans certains cas, la Banque rejoint les PME en appliquant une démarche « de gros », c'est-à-dire en appuyant les intermédiaires financiers locaux qui prêtent ensuite aux sociétés d'envergure trop limitée pour faire l'objet d'une aide directe de la BERD. La Banque doit continuer d'intensifier et d'élargir son appui à l'égard des activités du secteur privé.

Pays	Engagements cumulatifs de la BERD (millions d'ÉCU)	Part du secteur privé (%)
Albanie	62	50
Arménie	86	0
Azerbaïdjan	111	9
Bélarus	156	23
Bosnie-Herzégovine	49	11
Bulgarie	268	31
Croatie	341	54
République tchèque	447	68
Estonie	175	61
ERY de Macédoine	149	44
Géorgie	68	48
Hongrie	992	92
Kazakhstan	212	78
Kirghizistan	126	48
Lettonie	198	52
Lituanie	135	20
Moldova	138	28
Pologne	986	87
Roumanie	1 074	35
Fédération de Russie	2 556	88
République slovaque	369	84
Slovénie	350	50
Tadjikistan	9	100
Turkménistan	132	45
Ukraine	508	55
Ouzbékistan	382	51
Région	179	100
Ratio global	10 257	67

Ratio de portefeuille – 1997*

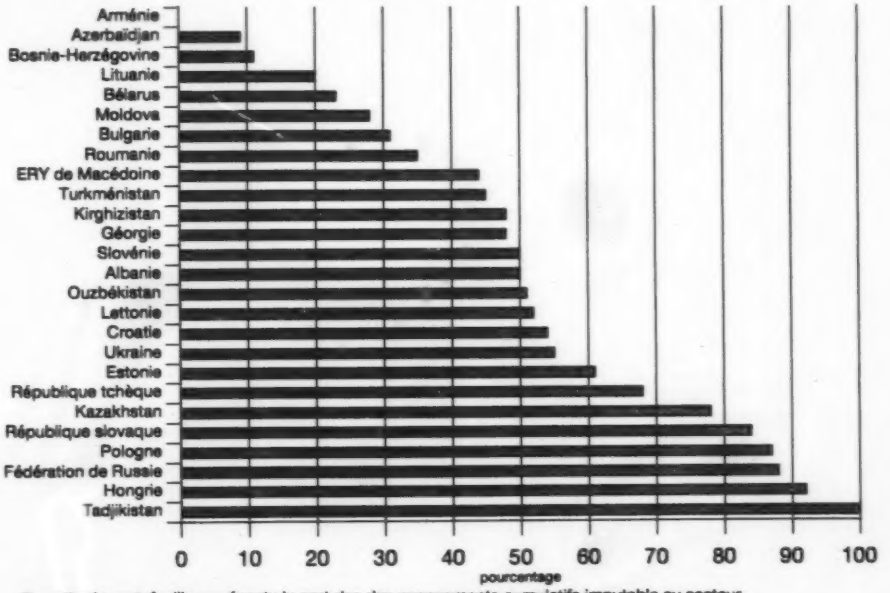

*Le ratio de portefeuille représente la part des des engagements cumulatifs imputable au secteur privé à la fin de 1997.

DIMENSION POLITIQUE DU MANDAT DE LA BANQUE

D'après les Statuts de la Banque, une transition réussie des pays membres vers une économie de marché est considérée comme étroitement liée aux progrès parallèles vers la démocratie et la primauté du droit. Cette dimension politique est un élément clé du mandat de la Banque.

La Banque prend son mandat politique au sérieux. Elle examine la situation politique de chaque pays d'opérations grâce à son équipe de conseillers spécialisés dans l'analyse politique. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ainsi que les Nations unies en vue d'évaluer la situation politique. Dans le cadre de l'examen des « stratégies pays » de la Banque, le Conseil d'administration étudie les activités de suivi à entreprendre à la lumière de ces évaluations. Dans certains cas, il a considéré les progrès comme insuffisants et demandé au président de faire part officiellement de ses préoccupations aux autorités nationales.

La démocratie a fait de grands pas dans plusieurs pays d'opérations; ainsi, des élections ont été organisées pour une deuxième et une troisième fois, non seulement à l'échelon national, mais également à l'échelon local. Les gouvernements se sont succédé sans que cela entraîne des troubles publics. Il convient de remarquer que, à la suite des progrès récents en Bosnie-Herzégovine, la Banque a pu y accroître ses opérations et contribuer au processus de paix.

La Banque ne s'est pas encore trouvée dans une situation où le Conseil d'administration aurait eu à suspendre ses activités dans un pays membre pour des raisons d'ordre politique. Cependant, dans au moins un cas, elle a élaboré une stratégie opérationnelle prévoyant une réduction des activités à la suite de l'affaiblissement de l'engagement d'un État à l'égard de la réforme du marché et de la démocratie pluraliste. En vertu d'une telle stratégie, la Banque cessera de financer des projets du secteur public et limitera ses activités à des projets du secteur privé qui pourront être isolés des politiques interventionnistes de l'État, et ce, jusqu'à ce que l'on observe une reprise du processus de réforme politique.

DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DU MANDAT DE LA BANQUE

Les Statuts de la Banque l'obligent à « promouvoir, dans toutes ses activités, un développement durable et écologiquement rationnel ». La BERD applique le principe de la diligence raisonnable en matière d'environnement à toutes ses activités d'investissement et de coopération technique.

Les exigences de diligence raisonnable au chapitre de l'environnement varient selon la nature et le lieu du projet, les obligations environnementales éventuelles ou les risques liés aux activités antérieures, actuelles ou futures, les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, et diverses autres questions. Des enquêtes sont habituellement effectuées au début du cycle du projet pour permettre la prise en compte des préoccupations relatives à l'environnement et des mesures de réduction et d'élargissement du projet, et pour faire approuver les mesures à prendre avant de soumettre le projet à l'approbation du Conseil d'administration. Les conditions environnementales, qui ont trait aux mesures de réduction et d'élargissement ainsi qu'à la surveillance du projet, sont intégrées aux ententes de prêt.

En 1997, six projets environnementaux ont été signés, la valeur totale des engagements de la BERD pour ces projets s'élevant à plus de 180 millions d'ECU (280 millions de dollars canadiens). Plus de 60 analyses environnementales, dont trois évaluations des répercussions sur l'environnement, et 35 vérifications environnementales ont été effectuées à l'égard de projets approuvés par le Conseil d'administration en 1997. Dans certains cas, il a fallu exécuter à la fois des analyses et des vérifications.

Les pays qui en sont à une étape de transition plus avancée, particulièrement ceux qui cherchent à accéder à l'Union européenne, canalisent davantage de ressources dans les investissements visant à améliorer les paramètres de l'environnement. En outre, une attention plus soutenue est accordée à la prestation améliorée de services municipaux essentiels, comme le chauffage centralisé, l'approvisionnement en eau et le transport urbain, car la disponibilité et la qualité de ces services sont essentielles au développement économique.

Le rôle de la BERD en matière de sécurité nucléaire

Le Canada et les autres pays du G-7 collaborent étroitement avec la BERD pour améliorer la sécurité nucléaire dans les pays de l'Europe centrale, de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique. Aussi le Canada a-t-il versé une généreuse contribution au Compte pour la sécurité nucléaire (CSN), que la BERD administre au nom des pays du G-7 et d'autres membres. Le CSN sert principalement à apporter des améliorations essentielles, sur le plan de la sécurité, aux réacteurs soviétiques de l'ancienne génération, dans le cadre d'un programme global de déclassement avancé.

Au nom des pays du G-7, la Banque a accepté d'administrer le Fonds du sarcophage de Tchernobyl, qui totalise 760 millions de dollars américains et qui est destiné à assurer la sécurité du sarcophage contenant le réacteur de l'unité VI de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine, détruit à la suite d'un accident nucléaire. Les pays du G-7 ont engagé 300 millions de dollars américains, la contribution du Canada se chiffrant à 20 millions de dollars américains.

Le Canada appuie également l'utilisation des ressources propres de la BERD pour que des centrales nucléaires de conception soviétique qui ne sont pas totalement achevées soient rendues conformes aux normes occidentales en matière de sécurité. L'aide de la BERD est assortie de conditions strictes. Ainsi, l'achèvement de ces centrales doit faire partie de la solution la plus économique possible pour répondre aux besoins futurs en électricité du pays visé; une fois terminées, les usines doivent être entièrement conformes aux normes occidentales en matière de sécurité nucléaire; et l'augmentation ainsi obtenue de la capacité de production doit être entièrement compensée par la fermeture d'autres centrales nucléaires non sécuritaires.

La Banque se maintient à la fine pointe de la technologie en utilisant des instruments adaptés dont la panoplie, du moins l'espère-t-elle, continuera de croître. La Banque a mis sur pied deux équipes spéciales qui participent de façon proactive aux initiatives environnementales : l'Équipe des infrastructures environnementales et municipales, et l'Équipe chargée de la maîtrise de l'énergie. Cette dernière a notamment élaboré des mécanismes commerciaux pour mettre en œuvre des projets d'économie d'énergie, éliminant du même coup la nécessité de crédits souverains. Parmi les plus importants de ces mécanismes, mentionnons les sociétés de services dans le secteur de l'énergie, qui conjuguent ressources financières et ressources techniques pour fournir des services d'économie d'énergie complets à leur clientèle. Ces sociétés effectuent des placements aux fins d'économie d'énergie dans les locaux de leurs clients et sont remboursées à partir des économies réalisées.

LES PROCHAINS DÉFIS

La Banque a fait de grands progrès au cours des quatre dernières années, sous la direction dynamique du président Jacques de Larosière. Son remplaçant devrait poursuivre sur la même voie. En raison du degré de risque associé aux activités de la BERD, celle-ci devra veiller spécialement à préserver sa viabilité financière. La Banque doit absolument exercer un contrôle rigoureux de son budget. En outre, elle doit chercher à accroître encore sa productivité et à réduire ses coûts indirects, de manière à affecter ses ressources à des fonctions clés. Elle devra aussi cultiver ses valeurs organisationnelles, garder une structure aussi rationalisée et horizontale que possible et ne pas s'encombrer de niveaux hiérarchiques superflus.

La réussite de la Banque sera également fonction de sa souplesse et de son esprit d'innovation. L'évolution du marché étant une certitude, la Banque doit devancer les événements et offrir les meilleurs nouveaux produits possibles pour combler les besoins de ses clients. Elle devra également définir et réaliser son mandat en matière d'environnement.

Enfin, la Banque doit continuer de concourir à la mise en place de sociétés démocratiques, d'institutions plus fortes et de structures de régie plus transparentes, autant de caractéristiques essentielles du type de société que tous veulent bâtir.

La Banque joue maintenant un rôle important dans le processus de transition en Europe centrale, en Europe de l'Est et dans les pays de l'ancienne Union soviétique. On peut s'attendre à ce que les prochaines années se caractérisent par une hausse de la demande de ressources et de compétences spécialisées qu'offre la Banque. Pour répondre à cette demande, la BERD devra veiller à ce que ses activités continuent de satisfaire aux principes de saines pratiques bancaires, faire en sorte que ses ressources ne remplacent pas d'autres mécanismes de financement (selon le principe de la complémentarité) et continuer d'intensifier le processus de transition. Le processus d'accession des pays d'opérations de la BERD à l'Union européenne fera l'objet d'une attention spéciale. L'aboutissement de ce processus démontrera que la transition a été accomplie et que l'appui à l'accession est une priorité opérationnelle de la Banque. Toutefois, cette dernière ne peut participer à des projets à l'appui de l'accession que dans la mesure où cet appui est conforme à ses principes de complémentarité, de saines pratiques bancaires et de contribution à la transition.

Les turbulences qui ont secoué les marchés internationaux des capitaux à la fin de 1997 ont eu une forte incidence sur la capacité d'un bon nombre de gouvernements et d'entreprises des pays d'opérations de la Banque d'obtenir un financement aux conditions du marché. Les derniers événements indiquent que, pour de nombreux pays d'opérations de la BERD, l'accès à un financement aux conditions du marché ne progresse pas de façon linéaire et que le degré de complémentarité varie en fonction de la perception, par le marché, du risque associé à chaque pays.

Pour communiquer avec le Bureau de l'administrateur canadien

Pour communiquer avec le Bureau de l'administrateur canadien, s'adresser au :

Bureau de l'administrateur pour le Canada et le Maroc
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square, pièce 8.15
Londres, EC2A 2EH
Royaume-Uni

Patrice Muller, administrateur	Tél. : 44-171-338-6457
Tom MacDonald, administrateur suppléant[1]	Tél. : 44-171-338-6507
Stephen Millar, adjoint[2]	Tél. : 44-171-338-6458
John Kur, adjoint[3]	Tél. : 44-171-338-6509
Diana Price, secrétaire de direction	Tél. : 44-171-338-6507
	Télécopieur : 44-171-338-6062
	Adresse Internet : PriceD@ebrd.com

[1] Réside au Haut-Commissariat du Canada à Londres.
[2] Chargé des questions de nature stratégique.
[3] Chargé du développement commercial et de la liaison avec les investisseurs.

Pour obtenir plus de renseignements sur la BERD

La Banque publie un volume d'information considérable sur ses diverses activités. Parmi ses publications figurent des guides d'information (par exemple sur le financement à la BERD), des rapports spéciaux (comme le rapport annuel et le rapport sur la transition), des stratégies pays et des feuillets d'information assortis.

Les demandes d'information doivent être adressées au :

Service des publications
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square, Londres EC2A 2EH, Royaume-Uni
(Télécopieur : 44-171-338-7544)

ANNEXE 1

Activités financières de la Banque

Les activités financières de la Banque se répartissent entre les opérations ordinaires et les opérations spéciales, selon la provenance des fonds. Les opérations ordinaires sont celles qui sont financées par les ressources ordinaires en capital de la Banque, qui se composent du capital souscrit, des emprunts sur le marché et du revenu des prêts et placements. Les opérations spéciales sont celles qui sont financées par des « fonds spéciaux » constitués à des fins spécialement désignées, qui sortent généralement du cadre des activités ordinaires de la Banque. Cependant, à la différence des autres banques régionales de développement, la BERD n'a pas de guichet de prêt concessionnel.

Ressources ordinaires en capital

À la fin de 1997, le capital autorisé de la Banque totalisait 20 milliards d'ECU (approximativement 31,4 milliards de dollars canadiens). Le Canada a souscrit 3,4 p. 100 – soit 680 millions d'ECU (environ 1,1 milliard de dollars canadiens) – du capital autorisé de la Banque. Les contributions du Canada au capital initial de 10 milliards d'ECU ont été effectuées en dollars américains, comme l'indique le tableau ci-dessous. De cette somme, 30 p. 100 est constitué du capital versé sur cinq ans en tranches égales, la moitié en espèces et l'autre en billets à ordre. Bien que cela représente une dépense non budgétaire, celle-ci n'accroît pas les besoins d'emprunt du gouvernement. Les 70 p. 100 restants du capital autorisé sont sujets à appel, dans l'éventualité improbable où la Banque en aurait besoin pour honorer ses obligations envers les créanciers obligataires. À la fin de 1997, le Canada avait fait les versements suivants, en dollars américains :

Année	Billets	Espèces	Encaissement de billets	Débours total en espèces
1991	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1992	11 903 502	11 903 502	3 967 834	15 871 336
1993	11 903 502	11 903 502	7 935 668	19 839 170
1994	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1995	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1996	–	–	7 935 668	7 935 668
1997	–	–	3 967 334	3 967 334
Total	59 517 510	59 517 510	59 517 510	119 034 520

L'augmentation de 10 milliards d'ECU du capital est entrée en vigueur le 3 avril 1997. Le Canada fera huit versements égaux de 12 145 331,25 dollars américains à compter d'avril 1998.

Emprunts sur les marchés

À la fin de 1997, les emprunts cumulés de la Banque s'élevaient à 7,4 milliards d'ECU (11,6 milliards de dollars canadiens), leur échéance moyenne étant de 5,5 années et le coût moyen des fonds, de 47 points de base sous le LIBOR. Ces fonds ont été échangés contre des instruments à taux variable, principalement en dollars américains, en ECU et en deutsche marks.

Standard & Poor's a attribué à la Banque une cote AAA à long terme et la cote A-1+ à court terme. Moody's a également accordé une cote triple A aux obligations à long terme de la BERD.

Opérations spéciales

La BERD administre un certain nombre de fonds concessionnels bilatéraux et multilatéraux. Le Canada a contribué aux fonds spéciaux suivants :

Le Fonds canadien de coopération technique, dont le but principal est de fournir un financement permettant d'embaucher des experts-conseils canadiens pour les projets de la BERD. La contribution du Canada à ce fonds est de 7,4 millions de dollars canadiens depuis sa création en 1992.

Le Compte pour la sécurité nucléaire (CSN), institué pour aider à financer la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl et l'amélioration de la sécurité dans les centrales nucléaires des pays d'opérations. Le CSN est utilisé parallèlement aux efforts déployés au niveau multilatéral pour réformer de façon plus générale le secteur de l'énergie dans la région. Le Canada a versé 19,5 millions de dollars canadiens à ce fonds qui s'élève à 438 millions de dollars canadiens. Le CSN a été établi en 1993.

Le Fonds du sarcophage de Tchernobyl, doté de 760 millions de dollars américains, a pour objet d'assurer la sécurité du sarcophage qui contient le réacteur nucléaire détruit de l'unité VI de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine. Le Canada s'est engagé à souscrire 20 millions de dollars américains, dont le versement débutera en 1998 et sera étalé sur six ans.

Le Fonds russe pour la petite entreprise, qui se veut une facilité de financement de la petite entreprise en Russie. Le Canada a versé six millions de dollars américains à ce fonds de 300 millions de dollars américains. Le fonds a été créé en 1993.

ANNEXE 2

BERD – Projets parrainés par des entreprises canadiennes et approuvés en 1997

Date d'approbation	Entreprise canadienne	Pays d'exécution	Nom du projet	Type de financement	Engagement total de la BERD (millions d'ECU)
Juillet	Telesystem International Wireless Corporation (TIWC)	Roumanie	MobiFon GSM	Dette prioritaire[1] et quasi-capitaux	jusqu'à 128,00
Novembre	Consumers Packaging, Inc. (CPI)	Bélarus	Elizovo Glass	Dette prioritaire et quasi-capitaux	jusqu'à 8,45
Décembre	Consumers Packaging, Inc. (CPI)	Ukraine	AD-Zarya Glass	Capitaux propres	jusqu'à 11,11
Décembre	Saskatchewan Wheat Pool SWP, Strait Crossing Inc. et Dessaport International	Pologne	Europort Gdansk Grain Terminal	Dette prioritaire	jusqu'à 29,00
Total					jusqu'à 176,56

[1] La SEE a accordé un prêt parallèle de 25 millions de dollars américains, et CIBC Wood Gundy a été coarrangeur du prêt consortial, avec une participation de 10 millions de dollars américains.

ANNEXE 3

Pour faire affaire avec la BERD

Les demandes de renseignements de nature générale sur la BERD doivent être adressées au Bureau de l'administrateur du Canada ou au **Département des communications** de la Banque à Londres (téléphone : 44-171-338-6096; télécopie : 44-171-448-6690).

Parrains canadiens de projets : les entreprises canadiennes qui veulent s'enquérir de la possibilité de commanditer un projet de la BERD sont priées de s'adresser initialement soit aux Demandes de renseignements sur les projets à Londres (téléphone : 44-171-338-6282 ou 44-171-338-6252; télécopie : 44-171-338-6102), soit au bureau résident de la Banque dans le pays d'opérations. Le site Internet de la Banque offre des résumés des activités de la BERD dans le secteur privé. Voici l'adresse du site : http://www.ebrd.com

Fournisseurs canadiens de marchandises et de travaux : dans son bulletin mensuel intitulé *Procurement Opportunities*, la BERD fournit des renseignements sur toutes les étapes d'élaboration de projets dans le secteur public, à partir de la désignation du projet par la Banque jusqu'à son approbation. Les avis de marchés et de cofinancement, de même que les renseignements sur l'adjudication des marchés, sont également publiés dans le bulletin. On peut se procurer *Procurement Opportunities* au site Internet de la Banque (voir l'adresse ci-dessus) ou sur papier, par abonnement annuel de 85 £, à l'adresse suivante :

BERD – Service des abonnements (*Procurement Opportunities*)
82-84, Peckham Rye
Londres SE15 4HB
Royaume-Uni
Téléphone : 44-171-639-0333
Télécopie : 44-171-358-9568

Experts-conseils canadiens : le bulletin *Procurement Opportunities* renferme des avis de coopération technique et des invitations de manifestation d'intérêt pour des services d'experts-conseils se rapportant à des projets des secteurs public et privé. La BERD se sert également du système d'enregistrement électronique DACON (Data on Consultants) de la Banque mondiale. Bien que les experts-conseils ne soient pas tenus de s'inscrire au DACON pour avoir droit à des affectations de la BERD, il s'agit néanmoins d'une démarche souhaitable, qui constitue un outil de marketing utile. Les demandes d'inscription à DACON doivent être adressées directement au :

Centre d'information DACON
Banque mondiale
1818 H Street
Washington (DC) 20433
États-Unis

Particuliers canadiens : la BERD conserve à son site Internet une section réservée au recrutement, qui renferme des renseignements sur des concours particuliers ouverts lorsque des postes deviennent vacants. En règle générale, les candidatures à des postes permanents, de même qu'à des emplois d'été, doivent être envoyées à :

Ernst Mahel, conseiller supérieur en recrutement
Département du personnel
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres, EC2A 2EH
Royaume-Uni

ANNEXE 4

Membres de la BERD – Au 31 décembre 1997

	Part du capital de la Banque (%)		Part du capital de la Banque (%)
Membres européens		**Pays d'opérations**	
Autriche	2,28	Albanie	0,10
Belgique	2,28	Arménie	0,05
Chypre	0,10	Azerbaïdjan	0,05
Danemark	1,20	Bélarus	0,20
Finlande	1,25	Bosnie-Herzégovine	0,08
France	8,52	Bulgarie	0,79
Allemagne	8,52	Croatie	0,36
Grèce	0,65	République tchèque	0,85
Islande	0,10	Estonie	0,10
Irlande	0,30	ERY de Macédoine	0,07
Israël	0,65	Géorgie	0,10
Italie	4,26	Hongrie	0,79
Liechtenstein	0,02	Kazakhstan	0,12
Luxembourg	0,20	Kirghizistan	0,05
Malte	0,01	Lettonie	0,10
Pays-Bas	2,48	Lituanie	0,10
Norvège	1,25	Moldova	0,10
Portugal	0,42	Pologne	1,28
Espagne	1,70	Roumanie	0,48
Suède	2,28	Fédération de Russie	4,00
Suisse	2,28	République slovaque	0,43
Turquie	1,15	Slovénie	0,21
Royaume-Uni	8,52	Tadjikistan	0,05
Communauté européenne	3,00	Turkménistan	0,01
Banque européenne d'investissement	3,00	Ukraine	0,80
		Ouzbékistan	0,21
Membres non européens			
Australie	0,50		
Canada	**3,40**		
Égypte	0,05		
Japon	8,52		
Corée	1,00		
Mexique	0,15		
Maroc	0,05		
Nouvelle-Zélande	0,05		
États-Unis	10,00		